



# 2008

## Rapport d'activités de la CONFEMEN



Conférence des ministres  
de l'Éducation des pays  
ayant le Français en partage



# Sommaire

Sommaire

Page

DANS LA PERSPECTIVE DU CINQUANTENAIRE	4
<b>I. REUNIONS DES INSTANCES ET AUDIENCES DE LA SECRETAIRE GENERALE</b>	<b>6</b>
I.1. Réunion des instances de la CONFEMEN	7
I.1.1. Réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux membres du Bureau	7
I.1.2. Réunion du Comité scientifique du PASEC (CS/PASEC)	7
I.1.3. 53 <sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN	8
I.2. Audiences et séances de travail de la secrétaire générale	12
<b>II. CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES</b>	<b>22</b>
Atelier ministériel sur la qualité de l'éducation	23
Réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'Éducation	23
Évaluations des systèmes éducatifs des pays membres par le PASEC	25
Évaluations PASEC VIII	25
Évaluations PASEC IX	26
Analyse des curricula	26
Renforcement des capacités	28
Atelier international PASEC 2008	28
Encadrement de stagiaires au STP	29
<b>III. PROMOTION DU POINT DE VUE DE LA FRANCOPHONIE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION</b>	<b>30</b>
Réunions régionales et internationales	31
66 <sup>e</sup> Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) (avril 2008)	31
Biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)	32
Séminaire international de la Communauté française de Belgique sur le thème « L'État, régulateur des services de l'éducation » (mai 2008)	33
Colloque du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)	34
67 <sup>e</sup> Conseil Permanent de la Francophonie (CPF)	34
Colloque international « La langue française dans sa diversité »	35
XII <sup>e</sup> Sommet des Chefs d'État et de gouvernement	35
Commission ministérielle de la Francophonie (CMF)	36
Huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour Tous (EPT)	37
Séminaire sur les choix stratégiques en matière de réformes éducatives Carthage décembre 2008	38
Participation aux colloques scientifiques	38
Atelier de l'USAID sur la mesure de la qualité	38
Séminaire sur la mesure de l'analphabétisme à Marrakech	38
Atelier sur les indicateurs de la seconde décennie de l'éducation de l'Union africaine (UA)	39
Réunion de l'Unesco sur l'évaluation des acquis scolaires en Afrique	39
<b>IV. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT</b>	<b>40</b>
Avec la Francophonie institutionnelle	41
Avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)	41
Avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF)	41
Avec la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFJES)	42
Avec la Fédération africaine des parents d'élèves (FAPE) et le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)	42
Avec l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), l'Université Senghor et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)	42
Avec le Forum francophone des affaires (FFA)	42
Avec les organisations internationales intervenant en éducation	43
Avec les institutions scientifiques en éducation	43
<b>V. RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ DE LA CONFEMEN</b>	<b>44</b>
Le site Internet	45
L'atelier d'information et de formation des responsables des services de communication des ministères de l'Éducation	46
Publication du document "La communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs"	47
La communication lors des réunions et événements majeurs	48
<b>CONCLUSION</b>	<b>49</b>



Conférence des ministres  
de l'Éducation des pays  
ayant le Français en partage

édito



Dans la perspective  
du cinquantenaire

**Mme Adiza HIMA**  
Secrétaire générale de la CONFEMEN



L'année 2008 s'est achevée comme elle a commencé, sur une cadence soutenue, particulièrement au cours du deuxième semestre qui nous a successivement portés à Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick) pour la 53<sup>e</sup> session ministérielle, à Cotonou (Bénin) pour l'atelier d'information et de formation sur la communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs et à Bujumbura (Burundi) pour la réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation. Ces trois événements majeurs ont été des succès éclatants, aussi bien dans les résultats enregistrés que par rapport aux promesses formulées, en l'occurrence dans la perspective de la 54<sup>e</sup> session ministérielle et du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution en 2010. La CONFEMEN a décidé de fêter cet événement, dont le lancement officiel interviendra lors de la réunion du Bureau en octobre 2009 à Paris, avec le plus grand éclat et de procéder, pour l'occasion, à une rétrospective du chemin parcouru depuis un demi-siècle. Credo de la CONFEMEN, ce n'est pas un hasard que les ministres aient retenu la qualité de l'éducation comme thème de ce rendez-vous marquant un jalon important dans la vie de l'institution et dont les préparatifs, conformément aux délibérations de Caraquet, ont déjà commencé lors des rencontres de Cotonou et de Bujumbura.

L'année 2008 est aussi l'extension du champ de couverture des activités du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC). Outre les évaluations diagnostiques qui se sont étendues à d'autres pays d'Afrique et de l'océan Indien, tels que le Gabon, le Burundi, Madagascar, Liban, Comores et Maurice, l'atelier international de formation des membres des équipes nationales a enregistré la participation de pays jusqu'ici non couverts, à savoir la Tunisie, le Liban, Sao Tomé et

Principe, ou encore des pays d'Asie du Sud-Est comme la RDP Laos, le Cambodge et le Vietnam.

L'an 2008 a également été marqué par la réunion des correspondants nationaux, la sortie du document de réflexion et d'orientation sur « l'évaluation des systèmes éducatifs pour un meilleur pilotage par les résultats », une participation aux fora internationaux appréciée de nos partenaires ainsi que l'amorce de réflexions sur des stratégies plus efficaces pour faire des outils de communication de la CONFEMEN, en l'occurrence son site web, un espace d'échanges et de débats autour de questions d'intérêt commun. La CONFEMEN s'est engagée à mettre sur pied un forum interactif auquel tous les acteurs de l'éducation sont conviés à participer.

Voici de façon substantielle le propos liminaire que je tenais à vous livrer à l'entame de ce bilan des activités de l'année 2008 que vous aurez l'occasion de découvrir en profondeur. En parcourant ce document, chacune et chacun de vous se reconnaîtra aisément, car ce qui y est inscrit est notre œuvre à toutes et à tous.

Le temps qui nous sépare du cinquante-nième verra probablement une intensification de nos activités, précisément dans le cadre des évaluations du PASEC, des rencontres d'échanges ainsi que dans le domaine de la communication où il nous faudra innover et faire preuve davantage d'audace.

Avec le plaisir de vous rencontrer et de continuer nos échanges lors des grands rendez-vous internationaux en éducation et de vous accueillir aux réunions de la CONFEMEN.



53<sup>e</sup> Conférence ministérielle, Caraquet, Nouveau-Brunswick, Canada, Juin 2008

## I. REUNIONS DES INSTANCES ET AUDIENCES DE LA SECRETAIRE GENERALE



Cette partie comporte deux sections. La première porte sur les différentes réunions que la CONFEMEN a tenues, conformément aux statuts, dans le cadre du fonctionnement régulier de ses instances. La deuxième concerne les audiences et entrevues de la Secrétaire générale au cours de 2008.

## I.1. Réunions des instances de la CONFEMEN

**A**u titre des réunions des instances, trois réunions ont été enregistrées en 2008. Il s'agit de :

- la réunion du groupe de travail des correspondants nationaux des États et gouvernements membres du Bureau tenu en avril 2008 à Dakar (Sénégal) ;
- la réunion du Comité scientifique du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) tenue en fin avril et début mai 2008 à Zurich (Suisse) ;
- la 53<sup>e</sup> session ministérielle tenue à Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick) en juin 2008 et dont les conclusions marquent le début des activités entrant dans le cadre du cinquantenaire de l'institution en 2010.

### I.1.1. Réunion du Groupe de travail des correspondantes et correspondants nationaux membres du Bureau

La réunion du groupe de travail des CN des États et gouvernements membres du Bureau s'est tenue du 21 au 23 avril 2008 à Dakar (Sénégal). L'objectif principal de cette réunion était de préparer la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet, au Canada/Nouveau-Brunswick.

Le document relatif à la thématique de la 53<sup>e</sup> session ministérielle, *Enseignement secondaire et perspectives*, le document synthèse servant d'aide au débat, le projet de programme d'activités 2009 et son avant-projet de budget, le document de réflexion et d'orientation sur l'évaluation des systèmes éducatifs ainsi que les documents en lien avec le XII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie et la mission des correspondants nationaux ont fait l'objet d'un examen approfondi. Coïncidant avec le 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN, la 54<sup>e</sup> session ministérielle a également occupé une place de choix dans les échanges des CN.

Un document relatif aux normes rédactionnelles de la CONFEMEN a également été examiné et adopté lors de cette réunion. Cet outil de référence en matière de rédaction répond aux besoins de l'institution en tant qu'organisation internationale de la Francophonie tout en favorisant le rayonnement d'un français de qualité partagé par l'ensemble de la communauté éducative.

### I.1.2. Réunion du Comité scientifique du PASEC (CS/PASEC)

Le Comité scientifique s'est réuni à la fin avril et au début mai 2008 en présence de la Secrétaire générale à Zurich (Suisse). Au cours de cette réunion portant essentiellement sur la question du guide méthodologique du PASEC, une deuxième version en cours d'élaboration du document a été



produite et soumise aux membres dudit Comité scientifique. Ce projet de guide comporte sept modules couvrant tous les aspects scientifiques des évaluations PASEC. Le module « Tests » a été réalisé par l'Université de Liège et a permis, par l'analyse des réponses aux items PASEC, de faire des propositions pour faire évoluer la méthodologie et revoir les tests. Cette réunion a été également l'occasion de discuter et de recueillir les avis techniques du Comité scientifique sur les évaluations à Madagascar, au Cameroun, à Maurice, au Gabon, au Sénégal, au Burkina Faso et au Congo.

### **1.1.3. 53<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN**

Du 31 mai au 7 juin 2008 s'est tenue la 53<sup>e</sup> session ministérielle à Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick). Cette session s'est déroulée sous le thème « Enseignement secondaire et perspectives » et a accueilli les quatre réunions régulières de toute session ministérielle, à savoir les réunions de la Commission administrative et financière (CAF), des correspondants nationaux et du Bureau de la CONFEMEN ainsi que la conférence ministérielle.

#### **1.1.3.1. Réunion de la Commission administrative et financière (CAF)**

La réunion de la Commission administrative et financière (CAF) s'est tenue le 2

juin 2008 dans la salle Hédard LAN-TEIGNE de l'École des pêches de Caraquet (Canada/Nouveau Brunswick).

L'objectif de cette réunion était d'apprécier, d'amender au besoin et de valider un certain nombre de documents administratifs et financiers à usage interne au STP, dont notamment le rapport des Commissaires aux comptes assorti des observations du STP pour l'exercice 2007 ; les avant-projets de résolutions portant sur les modifications au règlement administratif et financier ; le projet de renouvellement du Comité scientifique du PASEC ainsi que le manuel de procédures administratives, financières et comptables (pour adoption).

Au terme de la réunion, la CAF a proposé au Bureau d'adopter les documents soumis à leur appréciation.

#### **1.1.3.2. La réunion des correspondants nationaux**

Placée sous le principe de l'égalité des chances, conçu comme moteur de progrès des politiques éducatives et comme un défi à prendre toujours en compte, la réunion a rassemblé les 3 et 4 juin 2008 à Caraquet, au Canada/Nouveau-Brunswick, les correspondants nationaux (CN) des États et gouvernements membres.

Parmi les points ayant fait l'objet de discussions au cours de cette réunion, l'on peut retenir :





- Le programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) ;

Sur ce point, les CN ont d'abord apprécié les résultats des études du PASEC sur le Bénin, le Cameroun, Madagascar, la Mauritanie et le Tchad, avant de se pencher sur les orientations et les perspectives du programme d'analyse. La question du Guide méthodologique et des évaluations entrant dans le cadre des évaluations PASEC IX ont fait l'objet d'échanges particulièrement intenses et fructueux ayant permis de dégager des orientations pertinentes.

- Le partenariat CONFEMEN-OIF ;

Le directeur de l'Éducation et de la formation de l'OIF a édifié l'assistance sur le bilan des activités de cette organisation ainsi que des perspectives tracées dans le cadre de la prochaine programmation quadriennale.

Pour mémoire, la programmation de l'OIF dans le domaine de l'éducation est structurée autour de deux objectifs stratégiques : d'une part, permettre aux États et gouvernements d'assurer l'accès de tous les enfants à un cycle complet d'études primaires en éliminant les disparités entre les sexes ; d'autre part, favoriser l'enseignement, la formation et la recherche orientés vers le développement et l'emploi.

#### **I.1.3.3. Réunion du Bureau**

La réunion du Bureau de la 53<sup>e</sup> session ministérielle s'est tenue le 5 juin 2008 sous la présidence du ministre de l'Éducation du Niger, le Dr Ousmane SAMBA MAMADOU, président en exercice de la CONFEMEN.

Outre les aspects administratifs et budgétaires examinés, entre autres, dans le cadre des rapports de la CAF et de la réunion des CN, le Bureau s'est penché sur le projet de document de réflexion et d'orientation intitulé *L'évaluation des systèmes éducatifs : pour un meilleur pilotage par les résultats*.

Marquant l'aboutissement des engagements souscrits dans le cadre de la 51<sup>e</sup> ses-

sion ministérielle de Maurice (2004), ce document met en évidence les objectifs poursuivis par la mise en place des structures de pilotage en vue d'augmenter la qualité des systèmes éducatifs et en développer l'efficacité et la pertinence par rapport aux besoins socioéconomiques.

#### **I.1.3.4. La session ministérielle**

Présidée par M. Kelly LAMROCK, ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick, la session ministérielle a réuni les ministres et chefs de délégations, les CN, le directeur de l'Éducation et de la formation de l'OIF ainsi que plusieurs partenaires de la CONFEMEN.

Plusieurs points ont été abordés par les ministres et chefs de délégations au cours de cette session. Le bilan 2006-2008 de la CONFEMEN a particulièrement retenu leur attention.

À propos de l'axe I du programme d'activités, « Information et communication », les ministres ont fortement apprécié les progrès importants réalisés dans ce domaine et ont recommandé de poursuivre les efforts engagés pour mieux faire connaître la CONFEMEN, notamment auprès des enseignants et des acteurs locaux de l'éducation, en développant le réseau des services de communication des ministères et en aidant les CN dans leur rôle de promoteur des activités de la CONFEMEN.

La mise en œuvre de l'axe 2 du cadre logique du programme d'activités, « Réflexion et production de nouvelles stratégies en éducation », a permis de mettre à la disposition des États et gouvernements membres des documents de référence sur la gestion scolaire, la dynamique partenariale, les cadres d'action pour la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation, etc. Pour renforcer les réalisations faites dans le cadre de cet axe, les ministres ont recommandé la poursuite des études d'évaluation et le développement des dispositifs nationaux d'évaluation.

En ce qui concerne l'axe 3, « Concertation et promotion des intérêts communs », il vise à renforcer les relations avec, entre



autres, la Francophonie institutionnelle et à mettre en place des partenariats fonctionnels avec des organisations internationales, des instituts spécialisés et des ONG.

Au plan de la coopération entre l'OIF et la CONFEMEN, les ministres et chefs de délégations ont notamment appelé l'OIF et la CONFEMEN à renforcer davantage leur collaboration en vue d'assurer une meilleure complémentarité et une plus grande cohérence de leurs interventions.

La présentation de la situation relative à l'enseignement secondaire, thème de la 53<sup>e</sup> session, a été suivie d'exposés de cadrage par d'éminents experts :

- l'accès et l'équité par M. Mamadou NDOYE, Secrétaire exécutif de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ;
- la qualité et la pertinence des enseignements/apprentissages par M. Ian WITHMAN, directeur de la Coopération avec les pays non membres de l'OCDE ;
- la mobilisation et la gestion des ressources par M. Adriaan VERSPOOR, Consultant indépendant en éducation mandaté par la Banque mondiale.

Ces présentations ont donné lieu à des débats en ateliers. Les ministres et chefs de délégations se sont dits convaincus de l'importance de l'enseignement secondaire

pour un développement durable et le développement du capital humain de chaque pays. Ils ont convenu qu'une approche holistique de l'éducation est à privilégier. C'est dans cet esprit qu'ils ont adopté un *Mémoire sur l'enseignement secondaire*.

En ce qui concerne la présentation des résultats des études d'évaluation, elle a été l'occasion pour les ministres et chefs de délégations de prendre connaissance des résultats d'une étude relative à l'analyse des curricula de 15 États membres de la CONFEMEN menée grâce à une collaboration de l'Institut National d'étude et d'action pour le développement de l'éducation (INEADE), de l'Université de Liège et des conseillers techniques du PASEC.

L'étude a permis de constater un écart parfois important entre les curricula officiels et les curricula implantés, réellement mis en œuvre sur le terrain. Des propositions ont ainsi été faites en vue d'actualiser les curricula et de réduire l'écart entre les curricula officiels et les curricula implantés.

Par ailleurs, dans la perspective du XII<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie (17 au 19 octobre 2008 à Québec), les ministres et chefs de délégations ont lancé un appel, dit « Appel de Caraquet », en faveur du développement de l'Éducation.

En vue de trouver les solutions idoines aux



maux qui affectent l'enseignement secondaire, les ministres de la CONFEMEN s'engagent dans le mémorandum sur l'enseignement secondaire, sur la base notamment des lacunes constatées, à améliorer conséquemment le droit à l'éducation au niveau secondaire (éducation de base de neuf à dix ans de scolarité) tout en accordant l'attention nécessaire à l'équité, à la pertinence et à la qualité des contenus éducatifs, ainsi qu'à la mobilisation et à la gestion efficiente des ressources.

#### *Accès et équité*

Les ministres s'accordent à privilégier une approche holistique de l'éducation et à promouvoir une politique intégrée de l'éducation en accordant une attention particulière au développement de la formation professionnelle et technique (FPT) en relation avec le marché de l'emploi, ainsi qu'à l'accès des filles, des enfants de milieux défavorisés ou à caractéristiques vulnérables à l'éducation en développant une scolarisation adaptée vis-à-vis de ces populations et en mettant en place des mesures susceptibles de favoriser leur accès et leur réussite.

#### *Qualité et pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage*

Les ministres ont retenu quatre priorités en ce qui a trait à la qualité et à la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage, à savoir la professionnalisation des enseignants, les curricula, l'évaluation au service du pilotage ainsi que l'environnement scolaire favorable aux apprentissages. Pour toutes ces priorités, ils ont dégagé des stratégies et mesures à mettre en œuvre.

#### *Mobilisation et gestion des ressources*

Cette problématique est cruciale pour le développement de l'enseignement secondaire. Les ministres ont souligné, d'une part, l'insuffisance chronique des ressources mobilisées ; d'autre part, une mauvaise utilisation de celles qui sont disponibles. Dans la perspective de trouver des réponses satisfaisantes à ces deux problèmes, les ministres ont convenu de la nécessité pour l'État d'augmenter son bud-

get consacré à l'éducation et d'investir davantage dans l'enseignement secondaire. Ils ont de plus décidé de diversifier les sources de financement en faveur de l'enseignement secondaire et de renforcer le partenariat avec le secteur privé, les collectivités locales ainsi que les communautés à la base.

Toujours dans la même logique, les ministres s'engagent à répartir plus rationnellement les ressources disponibles aux différents niveaux des systèmes éducatifs, à optimiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles existantes et à impliquer davantage les communautés et les comités de gestion scolaire tout en veillant au partage des expériences porteuses et au renforcement de la coopération dans toutes ses dimensions.

En 2010, la CONFEMEN fêtera lors de la 54<sup>e</sup> session ministérielle son 50<sup>e</sup> anniversaire. Dans le but de commémorer ce cinquantenaire avec éclat, les ministres et chefs de délégations ont décidé de dédier





l'évènement à la qualité de l'éducation, credo de la CONFEMEN et domaine dans lequel elle a acquis un avantage comparatif par rapport à d'autres organisations internationales intervenant en éducation. Outre la résolution de procéder au relevé des mesures mises en œuvre pour l'amélioration de la gestion des systèmes éducatifs au cours de l'année 2009 sur la base des expériences et des bonnes pratiques, il a été décidé, entre autres, qu'une enquête sera conduite en 2010 sur la perception de l'action de la CONFEMEN par les États et gouvernements membres, les instances internationales et les sociétés civiles. De plus, la CONFEMEN réalisera en 2010 le bilan de la mise en œuvre de son plan de relance et procédera à la réédition des documents de réflexion et d'orientation sous forme de coffret.

### **1.2. Audiences et séances de travail de la secrétaire générale**

*En 2008, le nombre d'audiences et de rencontres de travail de la secrétaire générale de la CONFEMEN est plus élevé que celui de l'année précédente. Cet accroissement s'explique essentiellement par la nécessité de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du plan de*

*relance en vue d'élargir continuellement le champ partenarial de la CONFEMEN.*

#### **Audiences de la Secrétaire générale de la CONFEMEN**

- Audiences avec les acteurs étatiques
- Audience avec le Président de la République du Niger

Lors de son séjour à Niamey (janvier 2008), la Secrétaire générale a été reçue en audience par son Excellence Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger. L'audience s'est déroulée en présence de Monsieur Ousmane SAMBA MAMADOU, ministre de l'Éducation nationale du Niger et Président en exercice de la CONFEMEN.

Cette rencontre a été l'occasion pour la Secrétaire générale de dresser le tableau des réalisations de la CONFEMEN depuis la 52<sup>e</sup> session ministérielle qui a eu lieu à Niamey. Elle a également tracé un rapide tableau sur les perspectives jusqu'en 2010 avec le cinquantenaire de la CONFEMEN. Le Président de la République a présenté tous ses encouragements et félicitations à la Secrétaire générale pour le travail



qu'elle accomplit et la cohérence dans la vision pour l'avenir de la CONFEMEN. L'entretien a porté également sur la situation de l'Éducation pour tous en Afrique et au Niger.

Après cette audience très riche de conseils, la Secrétaire générale s'est livrée aux questions des médias (radio, télévision, presse écrite).

• *Audience avec le Premier Ministre du Niger*

La Secrétaire générale a profité de cette audience, pour présenter à son Excellence Seyni OUMAROU, la CONFEMEN ainsi que ses réalisations dans le cadre du plan de relance de l'institution.

Elle a informé le Premier Ministre sur la tenue au mois de mai à Niamey d'une réunion des ministres de l'Éducation de certains pays de la CONFEMEN et l'a sollicité pour présider la cérémonie d'ouverture.

Tout en félicitant la Secrétaire générale, le Premier Ministre a donné son accord pour présider cette importante réunion sur la qualité de l'éducation qui est un axe majeur de la politique éducative de son pays.

• *Audiences à l'UNESCO*

Lors de son séjour à Paris en septembre 2008, la Secrétaire générale s'est entretenue avec différentes personnes rattachées à l'UNESCO.

• *Rencontre avec M. Steven OBEEGADOO, coordonnateur de l'Éducation pour tous*

Cette rencontre a eu lieu le 3 septembre 2008 en présence de M. Grégory DUBOIS, membre du bureau de l'UNESCO. Monsieur OBEEGADOO a exprimé son souhait de voir se renforcer le partenariat entre l'UNESCO et la CONFEMEN et a proposé d'envisager pour cela la signature d'un protocole cadre de coopération entre les deux institutions. Dans cette optique, il a été prévu une rencontre entre la Secrétaire générale de la CONFEMEN et M. Nick BURNETT, directeur général chargé de l'Éducation, lors d'un passage ultérieur de la Secrétaire générale à Paris.

Monsieur OBEEGADOO a sollicité l'implication et la participation effective de la CONFEMEN dans la préparation de la réunion du groupe de Haut Niveau qui s'est tenue en décembre 2008 à Oslo. Le thème de cette importante réunion est « L'éducation est au cœur de la quête de la sécurité humaine ». « Nous devons faire mieux, a dit Monsieur OBEEGADOO, compte tenu des liens très forts de la CONFEMEN avec les ministres chargés de l'éducation des pays francophones ».

Il dit souhaiter le soutien de la CONFEMEN et son appui dans la mobilisation et la préparation des ministres pour une participation conséquente à cette réunion, notamment celle des ministres des pays francophones du Sud et plus particulièrement ceux d'Afrique.

Dans ce sens, l'UNESCO a transmis à la CONFEMEN une lettre officielle pour ce rôle qu'elle lui a demandé de jouer. Un projet de note conceptuelle a également été remis à la Secrétaire générale.

Sous le thème « Gouvernance, gestion et financement de l'EPT », les discussions devaient permettre d'identifier des actions concrètes à poser en ce qui a trait aux enseignants, aux manuels scolaires, aux acquis scolaires et aux revues par les pairs.

Sur chacun de ces points, des réunions préparatoires ont eu lieu. Le PASEC a pris part à la réunion sur les « acquis scolaires », qui a eu lieu du 28 au 30 octobre 2009 à Paris.

• *Avec Madame Aline BORY ADAMS, chef de la section de l'Éducation pour le développement durable*

En l'absence de M. Marts RICHMOND, directeur de la division Priorités des Nations Unies en Éducation, la Secrétaire générale a été reçue par Mme Aline BORY ADAMS, chef de la section de l'Éducation pour le développement durable, chargée de la mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD 2005 – 2014).



L'UNESCO s'apprêtait alors à organiser une conférence internationale sur la revue à mi-parcours de la Décennie dont les discussions devaient porter sur les points suivants :

- quelle pertinence de l'éducation pour le développement durable ? ;
- promouvoir les expériences des pays ;
- l'évaluation de la mise en œuvre de la Décennie ;
- comment assurer le suivi-évaluation de la Décennie, et avec quels indicateurs ?

Cette conférence a lieu du 31 mars au 2 avril 2009 à Bonn en Allemagne. La CONFEMEN devait être conviée à participer à cette importante réunion en même temps que tous les ministres de l'Éducation. À cet effet, la division a sollicité l'appui de la CONFEMEN pour mobiliser les ministres des pays francophones, puisqu'une table ronde des ministres devait être organisée le 31 mars dans l'après-midi, en marge de la conférence, sous la co-présidence du directeur général de l'UNESCO et du ministre allemand de l'Éducation.

Madame BORY ADAMS souhaite que la CONFEMEN, en collaboration avec un réseau de journalistes africains en éducation, contribuent à mobiliser les ministres de l'Éducation de la Francophonie.

Mme BORY ADAMS a par ailleurs remis à la Secrétaire générale la note conceptuelle sur la conférence de Bonn et a promis de transmettre par la valise du BREDA une importante documentation sur la Décennie.

Dans le cadre de cette même rencontre, la Secrétaire générale a informé Madame BORY ADAMS de l'organisation, du 6 au 8 octobre 2008 à Cotonou, à l'initiative de la CONFEMEN, d'une réunion des communicateurs des ministères de l'Éducation de tous les États et gouvernements membres de la CONFEMEN.

Madame BORY ADAMS, très intéressée par l'initiative, s'est alors engagée à transmettre de la documentation pour cette réunion et a souhaité que leur représentant auprès de l'UNESCO/BREDA, M. Teeluck BHUWANEE y soit convié.

– Rencontre avec M. George HADDAD, responsable de la formation des enseignants en Afrique subsaharienne

Monsieur HADDAD a d'abord présenté les différents volets de responsabilité de la division dont il a la charge, à savoir, entre autres, l'initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA).

Il a ensuite sollicité le soutien de la CONFEMEN pour la mobilisation des ministres en vue de leur implication pour



l'adoption du cadre d'action, en d'autres termes pour une réelle appropriation par les États de cette initiative proposée par l'UNESCO. Désireux d'établir un réel partenariat avec la CONFEMEN, il s'est engagé à faire parvenir à la Secrétaire générale des lettres d'invitation pour participer aux réunions de réflexion que l'UNESCO organise à Dakar sur l'assurance qualité de l'éducation/formation du 15 au 17 septembre 2008 et du 10 au 13 novembre 2008 en prélude à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur prévue du 6 au 8 juillet 2009.

La Secrétaire générale a quant à elle souhaité la participation active de l'UNESCO à la réunion-débat qu'elle organise du 3 au 6 novembre 2008 et a sollicité son expertise pour faire un exposé de cadrage sur le métier d'enseignant.

La Secrétaire générale a remis à ses interlocuteurs des exemplaires des actes de la 53<sup>e</sup> session ministérielle ainsi que le dernier numéro de CONFEMEN Infos.

- *Audience à l'Organisation internationale de la Francophonie*
- *Rencontre avec les responsables de la direction de l'Éducation et de la Formation*

La Secrétaire générale a rencontré les responsables de la direction de l'Éducation et de la Formation (DEF) de l'OIF pour échanger sur les dossiers en partage, notamment sur la gestion scolaire, les dispositifs nationaux d'évaluation ainsi que les appuis financiers de celle-ci à la CONFEMEN.

La Secrétaire générale a sollicité l'intervention de la DEF sur la question des manuels scolaires lors de la réunion-débat sur les facteurs essentiels de qualité.

La DEF a quant à elle sollicité la contribution de la Secrétaire générale lors des deux réunions qui portent respectivement sur l'industrie du livre scolaire et sur les langues nationales dans les systèmes éducatifs multilingues et qui se tiendront respectivement en novembre au Niger et en décembre au Togo.

Cette audience a été très fructueuse, d'importantes décisions ayant été prises. Il en

ressort une volonté commune de poursuivre la bonne collaboration entre les deux institutions.

- *Audience à la Fondation d'Auteuil*
- *Avec M. Gilbert MAGNIER, directeur d'Auteuil International*

Le 5 septembre 2008, la Secrétaire générale a rendu visite à M. Gilbert MAGNIER, directeur d'Auteuil International, en réponse à son offre de partenariat appuyé par le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Cette audience s'est déroulée en présence de Mme Valérie LOCHEN, directrice Veille et stratégie.

Créée en 1866, la Fondation d'Auteuil est aujourd'hui spécialisée en éducation. Elle a pour mission principale d'accueillir des jeunes en grande difficulté sociale, familiale et affective, d'assurer leur éducation, leur scolarité et leur formation professionnelle et de les préparer à entrer dans la vie active. Elle mène également des missions d'appui, de formation ou de conseil auprès d'équipes d'éducateurs en collaboration avec ses partenaires.

Après un échange très riche sur les missions respectives de la Fondation et de la CONFEMEN, sur la situation de l'éducation des enfants de la rue en Afrique ainsi que sur les grandes réalisations de la Fondation dans ce domaine, une sensibilisation et un partage de l'expertise de la Fondation d'Auteuil dans ce domaine ont été envisagées pour répondre à l'engagement des deux organisations d'assurer une éducation de qualité pour tous.

Monsieur MAGNIER se dit prêt à effectuer un déplacement au STP pour mieux explorer d'autres voies de partenariat avec la CONFEMEN. Cette visite devrait être programmée au début de l'année 2009.

Des documents de référence portant sur la Fondation d'Auteuil et ses activités sont disponibles au Centre de documentation de la CONFEMEN.

- *Audience avec la ministre de l'Éducation du Québec*



En marge du XI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, la Secrétaire générale a été reçue en audience par Madame Michelle COURCHESNE, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec en présence de Madame Diane GAGNON, directrice de la Coopération internationale, de Madame Jo-Ann BELLWARE, conseillère à la direction de la Francophonie, et du conseiller de la Ministre. Madame Michelle BERTHELOT, correspondante nationale de la CONFEMEN au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, était en mission à l'extérieur du Québec.

L'entretien a porté sur les activités de la CONFEMEN ainsi que les perspectives pour cette institution. Après un échange très riche qui a duré quarante cinq minutes, Madame COURCHESNE a encouragé et félicité la Secrétaire générale et l'a rassuré de tout le soutien du Québec à la CONFEMEN.

• Avec le 2<sup>e</sup> Vice-président de la République du Burundi

Après le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement primaire et secondaire et le ministre de l'Éducation, la Secrétaire générale, en mission au Burundi, dans le cadre du lancement de l'évaluation/PASEC dans ce pays, a été reçue en audience par Monsieur Gabriel NTISEIZERANA, 2<sup>e</sup> Vice-président de la République.

L'entretien a porté d'abord sur la situation de l'éducation en Afrique et au Burundi, en relation avec les objectifs de l'EPT. La

Secrétaire générale a informé son interlocuteur sur les grandes réalisations de la CONFEMEN et particulièrement sur les objectifs, les résultats attendus ainsi que la portée de l'évaluation du système éducatif burundais par le PASEC. La Secrétaire générale a exprimé toute la reconnaissance de la CONFEMEN aux autorités du Burundi pour le versement intégral de leur contribution statutaire, preuve de leur attachement à cette institution.

Après cet entretien très riche d'enseignement, la Secrétaire générale a répondu aux questions de la presse burundaise

• Audience avec Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'OIF

Le 21 novembre 2008, l'Honorable Kelly Lamrock, ministre de l'Éducation du Canada Nouveau-Brunswick, Président en exercice de la CONFEMEN et sa délégation, ont été reçus par Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, avec à ses côtés Monsieur Philippe CANTRAINE, conseiller et Monsieur Soungalo OUEDRAOGO, directeur de l'Éducation et de la Formation. La Secrétaire générale de la CONFEMEN a assisté à cette audience.

Les échanges ont porté sur la collaboration entre l'OIF et la CONFEMEN, particulièrement dans le cadre du projet de convention cadre entre les deux institutions.

L'éducation dans les pays francophones





particulièrement dans les pays du Sud et l'appui de la Francophonie à ses membres ;

Les grandes rencontres internationales en matière d'éducation ;

Les perspectives de la CONFEMEN et la préparation de la 54<sup>e</sup> Conférence ministérielle en 2010.

• *Audience avec Madame Bahia HARIRI, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Liban*

En marge de la 48<sup>e</sup> conférence internationale sur l'éducation, tenue du 25 au 28 novembre 2008 à Genève (Suisse), la Secrétaire générale a été reçue par Madame Bahia HARIRI, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Liban. L'entretien a eu lieu en présence de Madame Bouchra ADRA, correspondante nationale du Liban. Les échanges ont porté sur les activités de la CONFEMEN, particulièrement l'évaluation PASEC au Liban ainsi que sur la politique éducative au Liban. Il convient de souligner la convergence de point de vue entre la secrétaire générale et la ministre sur toutes les questions d'intérêt commun.

Madame HARIRI a remis à la Secrétaire générale les nouveaux curricula et manuels de l'enseignement primaire au Liban.

#### Séances de travail

*Les séances de travail portent sur des concertations retreintes regroupant des acteurs clés sur des sujets d'intérêt commun. C'est notamment le cas sur l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).*

#### Réunion de l'UNESCO sur la fusion des GTSE, DTASE et GTFE, Paris (France)

Mme Adiza HIMA, Secrétaire générale de la CONFEMEN, a participé du 25 au 26 février 2008, au siège de l'UNESCO à Paris (France), à la réunion sur la fusion des différents groupes de travail (Groupe de travail sur les statistiques et l'éducation, DTASE et GTFE) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

L'une des initiatives stratégiques majeures

de l'ADEA dans le cadre de sa planification stratégique (2008-2012) est de se structurer en tant qu'organisation tout en consolidant les nombreux acquis cumulés au fil des ans. Dans le cadre du rapprochement avec l'Union africaine, il a paru important pour l'ADEA, dont la mission et les centres thématiques se recoupent de façon importante avec la nouvelle Décennie de l'Éducation (2006-2015) de l'organisation panafricaine, de réorganiser son assistance de façon plus cadrée et ciblée. C'est dans cette logique qu'a été faite la proposition de fusion des trois groupes de travail sur les statistiques de l'éducation, l'analyse sectorielle et les finances et l'éducation.

La réunion portait précisément sur les modalités de cette fusion, le positionnement du futur groupe de travail, sa mission, son champ d'activités ainsi que ses objectifs stratégiques.

Comment entreprendre la fusion pour avoir un groupe unifié et fonctionnel ?

Quel processus suivre pour la fusion ?

Quelle approche adopter pour cette fusion ?

Quelle pourrait être la forme de la structure finale ?

Quel serait son ancrage ?

Dans sa contribution aux débats, la Secrétaire générale a indiqué qu'il est impératif d'éviter les duplications avec les activités conduites sur le terrain par d'autres d'organisations partenaires, le plus important étant de répondre aux besoins des pays africains, en particulier aux sollicitations pour l'appui à la mise en place d'un observatoire africain.

#### 4<sup>e</sup> Réunion conjointe de la Commission administrative et financière et de la Commission de coopération et de Programmation, Paris, le 4 septembre 2008

Le 4 septembre 2008 s'est tenue à l'OIF à Paris (France) la réunion conjointe Commission administrative et financière (CAF) et Commission de la programma-



tion et de la coopération. Cette réunion avait pour objet l'examen du rapport produit par les commissaires de la Cour des comptes sur la gestion de la direction de l'Éducation et de la formation de l'OIF.

Ce rapport a été transmis au Secrétariat technique permanent le 9 juillet 2008 par le Conseiller référendaire à la Cour des comptes qui s'était entretenu avec la Secrétaire générale lors de l'accomplissement de son travail.

Sur recommandation du président en exercice, ce rapport a été transmis par nos soins à tous les États et gouvernements membres par message en date du 21 juillet 2008 pour examen et commentaire en vue de préparer la réunion du 4 septembre 2008.

Sur la base de quelques réponses reçues des États et gouvernements membres de la CONFEMEN et de l'avis de la présidence en exercice, la Secrétaire générale qui a participé à cette réunion, a articulé son intervention autour de la question des rapports entre l'OIF et la CONFEMEN.

Cette réunion a été précédée d'un entretien entre la Secrétaire générale et l'administrateur de l'OIF.

Dans son intervention, la Secrétaire générale n'a pas abordé la question relative à la gestion de la DEF, ce volet relevant des représentants des États et gouvernements membres de la Francophonie et des responsables de l'OIF présents dans la salle à savoir M. Clément DUHAIME, administrateur de l'OIF et M. Soungalo OUEDRAOGO, directeur de la DEF.

Dans son intervention, la Secrétaire générale a rappelé le constat essentiel du rapport qui porte sur le chevauchement des champs d'intervention de l'OIF et de la CONFEMEN et la conclusion qui consiste à réévaluer le rôle de chacune des structures en préconisant une seule solution, celle de l'intégration de la Conférence des ministres au sein de l'OIF et celle du STP de la CONFEMEN au sein de la DEF.

La Secrétaire générale a commenté cette

conclusion en rappelant les objectifs de la CONFEMEN ainsi que les mandats que les chefs d'États et de gouvernements lui ont assignés depuis 1986 et qu'ils ont réaffirmés et précisés lors des différents sommets jusqu'au dernier, celui de Bucarest.

Elle a démontré que le respect strict de ces missions est perceptible dans le programme d'activités de la CONFEMEN qui traduit une dynamique de réflexion sur les politiques éducatives et sur les grands enjeux qui influencent la qualité de l'éducation et non une dynamique d'action. Les résultats de cette réflexion permettent d'orienter la programmation de l'OIF en matière d'éducation.

L'analyse comparative de cette programmation et des différents cadres logiques du programme d'activités de la CONFEMEN fait plutôt apparaître la complémentarité des missions respectives et du cadre stratégique décennal, cadre de référence qui reflète largement l'avis de la CONFEMEN à centrer l'intervention de la Francophonie en éducation sur l'axe de la qualité aussi bien pour l'éducation de base que la Formation professionnelle.

La Secrétaire générale a rappelé la spécificité de la CONFEMEN à travers le monde en tant que structure et cadre de concertation des ministres de l'Éducation en vue d'actions à mener en coopération.

La CONFEMEN représente une valeur ajoutée pour l'espace francophone. En ce sens, il convient non seulement de la préserver mais également de la renforcer et de capitaliser ses acquis.

Les ministres de l'Éducation ont bien compris l'enjeu et ont perçu à sa juste valeur le poids et l'intérêt que représente la CONFEMEN. C'est dans cet esprit qu'ils ont décidé, en 2003, de la redynamiser et, c'est à cette fin qu'ils l'ont dotée d'un plan de relance. Aujourd'hui, les résultats sont reconnus par tous ; cela transparaît clairement dans le rapport d'audit de la DEF mais également de manière plus précise dans le bilan institutionnel commandité par le gouvernement du Canada.

Toutefois, pour une question d'efficacité de

l'intervention de la Francophonie en éducation, il convient de renforcer la collaboration déjà existante entre l'OIF et la CONFEMEN et de raffermir la complémentarité et la synergie dans les interventions. Au delà des acteurs, de leur volonté et de leurs engagements, il convient de créer un cadre plus formel comme le propose le rapport, par la signature d'un accord cadre entre l'OIF et la CONFEMEN qui aurait le mérite de maintenir et de préciser la répartition des responsabilités, d'expliciter la complémentarité des rôles et de mettre en place des mécanismes formels de coopération.

L'efficacité et l'efficience dans les interventions de la Francophonie en éducation peuvent être obtenues en respectant la complémentarité, en cultivant la synergie et en assurant la coordination entre les intervenants.

La réflexion qu'il convient de mener est beaucoup plus générale afin de mettre en corrélation la déclaration politique accordant la priorité de l'éducation-formation et les moyens mis à disposition pour atteindre les objectifs.

Cette réflexion permettrait de repenser les axes et surtout les stratégies d'intervention dans ce domaine en fonction des avantages comparatifs de la Francophonie. Il convient de répondre aux questions essentielles. Quoi faire en éducation ? Pour quelles cibles ? Comment le faire en tenant compte de certains facteurs et en comptant sur le savoir-faire des différents opérateurs ? Et avec quels moyens ?

Cette réflexion, qui doit être menée par le

collège de toutes les structures intervenant en éducation, à savoir la DEF, la CONFEMEN, l'AUF et l'Université Senghor, permettra de soumettre aux instances de la Francophonie un document partagé pour une intervention plus efficace, plus efficiente et pérenne.

L'Agence universitaire de la Francophonie a souligné que « la complémentarité entre l'OIF et la CONFEMEN relève d'un partenariat étroit et ancien entre les deux institutions dont nous convenons avec le commissaire aux comptes qu'il devrait se traduire par une meilleure identification du rôle respectif de chacune d'elles en matière d'éducation et de formation. Un accord de coopération entre l'OIF et la CONFEMEN dépassant le cadre des échanges financiers annuels, sera signé dans les prochaines semaines. Il constituera une avancée importante en termes de spécialisation de chaque structure ».

Après une brève présentation du rapport par les commissaires aux comptes rappelant les principaux constats et recommandations, il s'en est suivi un riche débat entre les représentants des États et gouvernements présents à cette réunion.

A l'issue de ces échanges très pertinents, les participants ont montré leur adhésion aux recommandations centrées sur la gestion de la DEF à savoir les recommandations 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 16 et 17.

En ce qui concerne le volet « Programmation », des délégations ont émis des réserves quant à la trop forte concentration des actions sur un nombre très limité de projets. Elles ont attiré l'at-





tention sur le choix des cibles et des axes très accentués sur les élèves et les enseignants, compte tenu des moyens de la Francophonie et des stratégies retenues.

Les délégations se sont accordées sur le principe d'élaboration d'un accord cadre entre la CONFEMEN et l'OIF. Elles ont également convenu de mener une réflexion globale sur l'intervention de la Francophonie en Éducation/Formation. Pour certains, cette réflexion n'exclut pas le volet institutionnel. Il reste à déterminer le moment et le cadre de cette réflexion.

**Réunion du Comité technique de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), du 8 au 9 septembre 2008 à Montréal**

Sur invitation de la direction de l'Éducation et de la Formation de l'OIF, la Secrétaire générale a participé, du 08 au 09 septembre 2008 à Montréal, à la réunion du Comité technique de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).

Ont également participé à cette réunion les représentants respectifs du Bénin, du Burundi, de Haïti et de Madagascar, les quatre référents scientifiques ainsi que deux experts invités.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative, l'année 2007 – 2008 a été consacrée à la constitution des structures de gestion, d'animation et de suivi ; à l'identification des experts internationaux qui seront appelés à intervenir en appui aux équipes nationales de formateurs d'enseignants ; à des missions de terrain par les responsables projets de l'OIF et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), visant à rencontrer les responsables nationaux et locaux et à évaluer les conditions pratiques de mise en œuvre de l'initiative. Cette réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de l'initiative.

Dans les quatre pays concernés, un diagnostic minutieux sur la situation des enseignants a été dressé.

Deux pays, à savoir le Burundi et le Bénin, sont relativement plus avancés dans leur démarche institutionnelle. Ils ont mis en place un comité de suivi et procédé à l'identification des régions et publics cibles. Au Burundi, les régions de Bujumbura et de Kayamga ont été sélectionnées avec un total de 350 enseignants et 201 directeurs. Pour le Bénin, c'est la région d'Abomey qui est retenue avec 350 enseignants concernés.

Chacun des deux pays a constitué, en fonction de son contexte une équipe de rédac-



teurs des contenus, une équipe d'animateurs et une autre de tuteurs. Chacun s'engage à garantir une reconnaissance de cette formation en assurant aux bénéficiaires une incidence sur leur carrière. Des conventions précisent toutes les modalités de l'initiative au niveau national ainsi que les divers engagements de ces pays, de l'OIF et de l'AUF. La formation à distance des maîtres a démarré en octobre 2008.

En ce qui concerne Madagascar et Haïti, le processus est à ses débuts. Des missions des membres du Comité technique ont été effectuées en octobre et en novembre pour préciser avec les acteurs nationaux tous les paramètres en prévision du démarrage de l'opération.

Cette réunion a aussi permis de préciser le cahier de charge du site de l'IFADEM, d'examiner les activités et les opérations prévues en 2008 – 2009 en ce qui a trait à la constitution des équipes chargées de la production des contenus, de la formation des formateurs et des tuteurs et de l'expérimentation des formations à distance par un panel composé d'enseignants.

La réalisation d'un documentaire de quatre minutes portant sur cette initiative et destiné à la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) de Québec est prévue.

#### **I.4. Visite au STP**

Le Secrétariat technique permanent (STP) a reçu au cours de 2008 la visite de certaines personnalités du monde francophone.

##### **I.4.1. Visite de courtoisie du directeur de la Francophonie du ministère des Affaires étrangères du Canada**

Le jeudi 28 février 2008, les membres du Secrétariat technique permanent (STP) de la CONFEMEN ont reçu M. Philippe BEAULNE, directeur de la Francophonie au ministère des Affaires étrangères du Canada, accompagné de Mme Sélina Grandchamp, gestionnaire programme de la Francophonie, direction générale des secteurs et partenariats internationaux /ACDI, Mme Loraine Geoffrion, agent prin-

cipal de programme/ACDI/Unité de la Francophonie et Mme Mona YACOUB, 2<sup>e</sup> secrétaire (politique) à l'ambassade du Canada au Sénégal.

Monsieur BEAULNE, dont c'était la deuxième visite au STP, la première datant d'avril 2007, a affirmé trouver nécessaire de venir échanger avec les membres du STP sur leurs programmes de travail. Il a tenu à souligner l'importance qu'accorde le Canada à la CONFEMEN, non sans évoquer la mention satisfaisante du travail notée dans le rapport du bilan institutionnel sommaire des opérateurs directs et organisations spécialisées de la Francophonie réalisé en décembre 2006 par le groupe Conseil INTERALA à la demande du gouvernement canadien.

Au cours d'échanges riches et instructifs qui ont suivi la présentation des programmes par les membres du STP, Mmes GRANDCHAMP, GEOFFRION et YACOUB ont tour à tour adressé à la CONFEMEN les félicitations de leurs institutions respectives pour son engagement et la qualité de son travail avant de mentionner que notre défi commun est d'aborder l'avenir avec autant d'efficacité et d'efficience.





## II. CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES



La contribution de la CONFEMEN à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives, conformément à l'axe 2 du plan de relance s'est concrétisée par plusieurs activités dont la qualité et la portée ont été relevées par les partenaires et les pays. Ces activités sont liées aux politiques éducatives, au partenariat en éducation, à la gestion scolaire ainsi qu'aux initiatives dans le domaine de la communication.

### Atelier ministériel sur la qualité de l'éducation

En collaboration avec la Banque mondiale et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la CONFEMEN a organisé du 19 au 21 mai 2008 à Niamey (Niger), un séminaire ministériel sur la qualité de l'éducation. Ce séminaire a réuni les ministres de six pays d'Afrique francophone, soit le Congo, le Burkina Faso, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Niger.

Cadre d'échanges entre décideurs politiques en vue de réfléchir sur la problématique, le séminaire de Niamey a également permis de confronter les expériences et d'explorer les pistes éventuelles pour l'amélioration continue de la qualité de l'éducation.

Ce séminaire s'inscrit dans la logique de la réalisation d'un des buts fondamentaux du Forum mondial sur l'Éducation pour tous, celui en l'occurrence d'assurer « la qualité sous tous ses aspects, dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul ainsi que les compétences indispensables dans la vie courante ».

En vue de renforcer et d'améliorer la qualité de l'éducation dans les pays membres de la CONFEMEN au bénéfice de tous les apprenants, les six ministres ont adopté à

l'issue de leurs échanges, une plateforme d'action dont les trois axes sont les suivants :

- Comment améliorer le pilotage des systèmes éducatifs ?
- Comment promouvoir des réformes et des innovations favorisant la qualité des enseignements/apprentissages ?
- Comment favoriser un processus de mutualisation ?

### Réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'Éducation

Sur la base des orientations de la 49<sup>e</sup> session ministérielle et à la lumière des résultats des travaux d'évaluation des systèmes éducatifs menés par le PASEC, la CONFEMEN a organisé, du 3 au 6 novembre 2008, à Bujumbura (Burundi), sous la présidence de son Excellence Saïd KIBEYA, ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique du Burundi. Rassemblant Plus de 80 participants représentant les ministères de l'Éducation de 28 pays et gouvernements ainsi que les institutions internationales et les associations intervenant dans le domaine de l'éducation et de la formation, la réunion-débat avait comme objectif général de faire le bilan de la mise en œuvre des mesures liées aux facteurs essentiels de la qualité de l'éducation dans les systèmes éducatifs de l'espace francophone et de contribuer à leur amélioration.



Cette réunion a permis, notamment, d'identifier les facteurs essentiels véritablement pris en compte dans les politiques éducatives, de relever les succès et les difficultés rencontrées, de déterminer les incidences de ces facteurs essentiels sur les apprentissages et la qualité de l'éducation ainsi que d'identifier les conditions favorables pour la prise en compte de ces facteurs dans les politiques éducatives et leur traduction en mesures politiques, institutionnelles et pédagogiques.

Quatre sous- thèmes ont été développés :

- La réforme des curricula au cœur de la refondation des systèmes éducatifs ;
- Le manuel scolaire : élément déterminant dans les apprentissages ;
- Le métier d'enseignant, quel rôle pour la qualité de l'éducation ? ;
- La réduction des redoublements : levier efficace pour accroître l'accès à une éducation de qualité.

Chacun de ces sous-thèmes a fait l'objet d'un exposé de cadrage suivi d'études de cas à l'exception du deuxième sous-thème pour lequel deux exposés de cadrage ont été retenus. Les échanges suscités par ces présentations ont permis de tirer les leçons apprises de la mise en œuvre des facteurs essentiels de la qualité de l'éducation, de trouver de nouvelles stratégies et de formuler des recommandations qui seront soumises aux ministres de la CONFEMEN lors de la prochaine réunion

du Bureau qui aura lieu en 2009.

### Élaboration du document de réflexion et d'orientation "Enseignement secondaire et perspectives"

Le travail préparatoire engagé en 2007 dans l'élaboration du document de réflexion et d'orientation sur le thème de l'enseignement secondaire s'est poursuivi. Les résultats de cette collecte de données démontrent bien le rôle essentiel de l'enseignement secondaire dans le renforcement du capital humain, particulièrement dans une ère de savoir, d'évolution rapide des technologies et de démocratisation des pays.

Une présentation lors de la réunion des correspondants nationaux a permis aux participants de découvrir les divers aspects abordés dans ce document tels que l'accès et l'équité, la qualité, la diversification des filières, les moyens à mobiliser et le partenariat. Une synthèse du document a été faite pour faciliter les débats lors de la session ministérielle.

Les jeunes ont leur mot à dire et la CONFEMEN, favorisant une dynamique partenariale basée sur le dialogue, a désiré connaître leur avis sur les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs de leurs pays respectifs et sur les pistes de solutions possibles.

Les propos recueillis ont servi à illustrer la perception des jeunes de l'enseignement secondaire à l'occasion de la 53<sup>e</sup> session ministérielle.





### **Production du document de réflexion et d'orientation "L'évaluation des systèmes éducatifs : pour un meilleur pilotage par les résultats"**

Le processus d'élaboration du document de réflexion et d'orientation intitulé *L'évaluation des systèmes éducatifs : pour un meilleur pilotage par les résultats* est arrivé à terme. Un comité, composé de correspondants nationaux et de quelques membres du STP a été chargé, lors de la réunion des CN en avril 2008 à Dakar, de bonifier le document et de le finaliser. Après l'adoption de ce document lors de la réunion du Bureau, le 5 juin 2008 à Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick), le document a enfin été publié.

### **Production d'une plaquette sur les documents de réflexion et d'orientation de la CONFEMEN**

Un projet de plaquette relative aux documents de réflexion et d'orientation a été élaboré. La validation de la plaquette est en cours. Celle-ci sera publiée et diffusée en 2009.

### **Réalisation de l'étude sur la pratique de la dynamique partenariale dans l'espace francophone**

Pour faire suite aux *Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique*, tenues en octobre 2007 à Dakar (Sénégal), une étude

sur ce thème sera réalisée en 2009. À ce jour, les termes de références ont été élaborés et validés.

### **Évaluations des systèmes éducatifs des pays membres par le PASEC**

Les évaluations des PASEC VIII et IX, entamées en 2007, se sont poursuivies en 2008.

#### **Évaluations PASEC VIII**

Pour le Gabon et Maurice, le PASEC est à la finalisation des rapports.

En ce qui concerne le Burkina Faso, le Congo et le Sénégal, le processus est moins avancé, puisque ces évaluations sont à l'étape du traitement des données et de la production des statistiques descriptives.

La soumission tardive des données saisies a entraîné des délais dans la réalisation des rapports. Néanmoins, pour le Congo et le Sénégal, il faut noter la transmission aux autorités, en septembre et novembre respectivement, d'un rapport intermédiaire donnant les principales statistiques descriptives.

Des résultats préliminaires ont été présentés à la Conférence Ministérielle pour ces trois pays établissant le lien entre diversification des publics d'élèves et évolution du niveau moyen dans le secteur public. Pour le Gabon et Maurice, les résultats consolidés d'analyse multi variés ont été présentés.



Après les ateliers de restitution, les résultats de toutes ces évaluations feront l'objet d'une publication spéciale de CONFEMEN infos en 2009.

### Évaluations PASEC IX

Les évaluations PASEC IX touchent le Burundi, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Liban.

Les opérations de prétest ont débuté en novembre pour le Burundi et en décembre pour les Comores et le Liban.

Les tests utilisés pour le Burundi et le Liban incorporent un volet « langue nationale » (anglais et arabe pour le Liban et kirundi pour le Burundi). Conformément aux nouvelles procédures arrêtées par le Comité scientifique, les tests ont été traduits et vérifiés par un cabinet spécialisé, puis mis à l'essai sur le terrain, auprès d'un petit échantillon d'écoles, avant les opérations grandeur nature.

Pour la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau, faute de bases de données à jour, les opérations du prétest ont été repoussées à janvier 2009. Pour l'évaluation de la Guinée-Bissau, à laquelle l'UNICEF contribue financièrement pour la moitié, tous les instruments ont été traduits en portugais et vérifiés, mais la rentrée scolaire n'ayant pas eu lieu dans toutes les écoles en 2008, la base de données demeure incomplète. Pour la Côte d'Ivoire, la base de données nationale couvre effectivement toutes les régions, mais les écoles privées y sont

quelque peu sous-représentées, parce que ces établissements n'ont pas tous transmis les informations demandées au ministère.

Aux Comores, l'évaluation se fait avec l'appui financier de l'Agence française de développement.

### Missions d'appui

Afin de préparer la mise en œuvre des évaluations, des missions d'identification ont eu lieu dans les cinq pays étudiés dans le cadre du PASEC IX. Comme pour les Comores et la Guinée-Bissau en 2007, une mission supplémentaire de prospection a eu lieu au Liban à la fin du mois de juin et au Burundi en juin-juillet 2008. Les missions d'appui aux opérations du prétest ont eu lieu dans tous les pays, sauf en Guinée Bissau, faute de base de données à jour.

Ces commissions ont permis de faire le contact avec les partenaires techniques et financiers présents dans les pays et de présenter le projet d'évaluation à tous les acteurs.

### Analyse des curricula

Grâce à un financement de l'Association internationale des acquis scolaires (IEA), le PASEC a coordonné une analyse portant sur les curricula officiels et implantés couvrant les pays participant au programme PASEC. Cette étude a été réalisée par l'Université de Liège et l'INEADE (Sénégal).





L'objectif de l'analyse des curricula officiel était de faire état des divergences entre les tests PASEC (construits au début des années 90) et les instructions officielles, les programmes, les manuels et les guides du maître quant à la répartition par domaine et par processus cognitifs visés. Accessoirement, l'analyse permet la comparaison des différents curricula nationaux afin d'étudier la possibilité de déterminer un tronc commun de domaines ou compétences à évaluer. L'analyse révèle des variations importantes des curricula entre pays ainsi que des divergences entre manuels et programmes. Des fiches détaillées par pays ont été remises aux délégations nationales de ces pays lors de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet (Canada/ Nouveau-Brunswick) en juin 2008.

Une analyse des curricula implantés a été également réalisée auprès de cinq pays : le Bénin, le Cameroun, Madagascar, le Niger et le Sénégal. Des enquêtes y ont été menées auprès de 30 enseignants par pays. Ces derniers ont été interrogés sur leurs pratiques en classe à travers quatre modules : *Vous et votre enseignement ? Comment jugez-vous les exercices proposés aux élèves ? Comment évaluez-vous vos élèves ? Comment enseignez-vous aux élèves ?*

Les questions portaient sur le temps d'enseignement, les ressources utilisées par l'enseignant, la place accordée aux diffé-

rentes activités et processus de lecture, les types d'activités, de réponses et d'évaluation à destination des élèves ainsi que sur les ressources utilisées par les élèves. On a également demandé aux enseignants de rédiger des questions visant à évaluer les élèves en français et en mathématiques. Les résultats révèlent que les pratiques en classe et les curricula implantés s'écartent des instructions officielles et varient fortement entre enseignants au sein d'un même pays. Des fiches individuelles pour chacun des cinq pays ont été remises aux délégations concernées lors de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet, au Canada Nouveau-Brunswick en juin 2008. Les résultats ont par ailleurs fait l'objet d'une présentation détaillée lors de cette session. Ils ont à nouveau été présentés en France dans le cadre d'une réunion sur les curricula tenue en septembre 2008 au Centre international d'études pédagogiques (CIEP).

Si l'analyse des curricula officiels relève des différences entre tests PASEC et programmes nationaux, dans certains pays, l'écart est nettement moindre lorsque l'on considère les curricula implantés. Ces travaux fournissent une base de travail pour la révision des tests PASEC prévue en 2009, toujours grâce à l'appui financier de l'IEA.



## Renforcement des capacités

Le volet « Renforcement des capacités » du programme d'actions 2008 a concerné trois activités principales, à savoir l'atelier international de formation du PASEC, la formation des personnels de gestion et l'encadrement de stagiaires au STP.

### Atelier international PASEC 2008

La mise en œuvre des politiques éducatives nécessite un suivi et une évaluation qui permettent aux décideurs de prendre les mesures adéquates pour un pilotage efficace du système éducatif, particulièrement dans un contexte de rareté de ressources. Le 12<sup>e</sup> atelier international de formation du PASEC, qui s'inscrit dans cette logique, s'est tenu à Abidjan du 11 au 16 février 2008. Il a réuni 31 pays dont Sao Tomé & Príncipe, le Vietnam, le Cambodge, le Laos, le Cap Vert et la Tunisie, qui ne participent pas au programme PASEC et pour lesquels cet atelier a été l'occasion de présenter leurs activités d'évaluation. A l'instar des ateliers précédents, celui d'Abidjan visait à renforcer les capacités des membres des équipes nationales et de les ame-

ner à contribuer au développement de dispositifs d'évaluation au sein des systèmes éducatifs. Les travaux ont été articulés autour de trois thèmes :

- l'échantillonnage dans le processus d'évaluation des acquis scolaires ;
- le traitement des données ;
- l'analyse des conditions de scolarisation et les modèles PASEC d'acquisitions scolaires.

Outre le choix des niveaux enseignés (2 et 5), la question de la communication autour des résultats et de leur utilisation politique, l'accompagnement des équipes pendant les procédures d'évaluation PASEC ainsi que l'appui aux dispositifs nationaux d'évaluation ont été largement débattus par les participants.

Cette réunion d'envergure a été rendue possible par la fusion des budgets des ateliers 2007 et 2008 ainsi que l'appui de l'OIF. Les participants ont été répartis par thème : le traitement des données, les statistiques descriptives, le sondage et l'analyse multivariée.



### Appui à la formation des personnels de gestion

La mise en oeuvre du projet de renforcement des capacités des personnels de gestion des systèmes éducatifs des pays francophones d'Afrique, mis en place pour accompagner les pays participants dans l'élaboration d'une stratégie et d'un programme nationaux en vue d'assurer une bonne gouvernance des systèmes éducatifs se poursuit.

Afin de favoriser une meilleure appropriation et permettre aux bénéficiaires du programme de réinvestir le capital acquis, la formation est non seulement axée sur les pratiques actuelles et leurs besoins d'évolution, mais aussi adaptée aux différents contextes nationaux. Cela permet à la fois une bonne articulation de la formation avec les connaissances théoriques pertinentes et une mise à profit des compétences des participants à travers une approche participative. À la fin de la formation, chaque participant devra être capable de développer, au sein d'une communauté d'apprentissage, les compétences relatives à la résolution de problèmes, à la pratique réflexive, à la pensée créatrice et à l'animation participative.

Conformément à leur engagement de mettre en oeuvre le Cadre d'action sur la gestion scolaire, les pays doivent, afin d'assurer un suivi concret de la formation, mandater leurs équipes nationales pour :

- élaborer une stratégie nationale de formation des personnels de gestion ;
- concevoir des programmes de formation en lien avec les besoins des gestionnaires ;
- mettre en oeuvre ces programmes en organisant et en animant des activités de formation au niveau local ;
- assurer le suivi de ces formations en soutenant et en accompagnant les chefs d'établissements ;
- évaluer et réguler les programmes de formation conçus dans le cadre de la stratégie nationale.



### Encadrement de stagiaires au STP

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a initié un projet pilote de volontariat francophone dont l'un des objectifs est d'encourager la mobilité Sud-Sud, afin de permettre à de jeunes volontaires de valoriser leurs compétences techniques ainsi que leurs qualités personnelles, tout en contribuant à des actions en faveur du développement de la Francophonie.

La CONFEMEN attache le plus grand intérêt au volontariat francophone et c'est la raison pour laquelle elle participe à ce projet en tant que structure d'accueil. À la mi-octobre, et ce, pour une durée de 12 mois, deux volontaires francophones ont été mis à la disposition de la CONFEMEN au sein des pôles Politiques éducatives et Communication.

Sur un tout autre plan, la CONFEMEN a accueilli, conformément à la tradition établie depuis quelques années déjà, une stagiaire mise à disposition par le ministère des Relations internationales (MRI) du Canada/Québec. Affectée au pôle Communication pour une durée de six mois, la stagiaire du MRI a apporté son expérience et son savoir-faire à l'amélioration de la communication du STP, particulièrement à travers le site Internet de la CONFEMEN.

La CONFEMEN réitère sa gratitude à l'endroit du MRI et lui exprime son attachement à cette contribution inestimable.



III. PROMOTION DU POINT DE VUE DE LA FRANCOPHONIE  
DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION



Cette section rend compte de la participation de la CONFEMEN aux réunions régionales et internationales ayant trait aux politiques éducatives et à l'évaluation des systèmes éducatifs.

### Réunions régionales et internationales

#### Rencontre de partage entre le ministre de l'Éducation et les partenaires techniques et financiers du Sénégal (février 2008)

La CONFEMEN, représentée par Madame Agathe Fiset, conseillère en politiques éducatives, a participé à la rencontre annuelle de partage entre le ministère de l'Éducation et les partenaires techniques et financiers du Sénégal qui s'est tenue le 22 février 2008 à Dakar (Sénégal). Cette rencontre donne la possibilité au directeur de la planification et de la réforme de l'éducation de présenter le rapport d'exécution technique et financière en traçant un portrait de la situation. Il est à noter que ce programme est à sa septième année de mise en œuvre et au terme de sa phase 2. Les aspects suivants ont notamment été abordés : la qualité de l'enseignement, le recrutement des enseignants, la modernisation des *daaras*<sup>1</sup>, les taux brut de scolarisation, la disparité dans les régions et l'orientation des élèves vers la formation professionnelle et technique.

Cette rencontre a aussi permis d'examiner, entre autres, les modalités d'organisation de la revue et de la mission de supervision 2008 ainsi que la troisième phase du PDEF.

#### Deuxième Forum mondial de l'OCDE sur l'éducation

M. Beïfith KOUAK TIYAB, conseiller technique du PASEC, a représenté la CONFEMEN au deuxième Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu du 3 au 5 mars 2008 à Saint-Domingue, en République dominicaine. Ce deuxième Forum mondial, ayant pour thème « Améliorer l'efficacité des systèmes d'éducation », a été conjointement organisé par la Direction de l'éducation de l'OCDE et le Secrétariat d'état pour l'enseignement supérieur, les sciences et la technologie (SEESCyT), le Secrétariat d'état pour l'éducation (SEE) et l'Institut national d'enseignement technico-professionnel (INFOTEP) de la République dominicaine.

Au cours de ce Forum mondial sur l'éducation, M. KOUAK TIYAB a pris activement part à deux groupes de travail, l'un portant sur la professionnalisation du corps enseignant et la formation des enseignants, l'autre sur les systèmes internationaux d'évaluation de l'apprentissage.

Sur ces deux questions, la CONFEMEN a fait part de sa riche expérience.

#### 66<sup>e</sup> Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) (avril 2008)

Le 66<sup>e</sup> Conseil permanent de la Francophonie (CPF) s'est tenu à Paris

<sup>1</sup> École coranique



(France) le 7 avril 2008. Au cours de cette session, Mme Adiza Hima a présenté aux membres du CPF les réalisations de la CONFEMEN depuis le dernier CPF en vue de remplir les missions que lui ont confiées les chefs d'État et de gouvernement, qu'elle a regroupées en trois aspects essentiels :

- l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives, notamment dans les pays du Sud ;
- le développement de partenariats et de la promotion du point de vue de la francophonie ;
- le développement de la communication.

Elle a ensuite décliné les perspectives à court terme, telles qu'elles ont été énoncées dans le cadre de la 53<sup>e</sup> session ministérielle. Promouvoir les pratiques de bonne gouvernance, la culture de l'évaluation, la gestion participative et le partenariat, professionnaliser et valoriser les personnels de gestion, sont entre autres les grands axes choisis par la CONFEMEN pour continuer, comme l'ont demandé les chefs d'État et de gouvernement lors du XI<sup>e</sup> Sommet de Bucarest, d'éclairer la prise de décisions en matière d'élaboration et d'évaluation des politiques éducatives dans les pays de l'espace francophone. C'est également autour de ces questions d'inté-

rêt commun que l'organisation entend remplir ses missions d'information, d'analyse et de concertation, en renforçant davantage la mise en réseau et le partage d'expertises de ses membres.

#### **Biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) a tenu sa 8<sup>e</sup> Biennale du 5 au 8 mai 2008 à Maputo (Mozambique) sur le thème « Au delà de l'éducation primaire : défis et approches pour étendre les opportunités d'apprentissages ». La CONFEMEN a été représentée à cette Biennale par le Dr Ousmane SAMBA MAMADOU, président en exercice, Mme Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN ainsi que Madame Agathe Fiset, conseillère en politiques éducatives.

La contribution de la CONFEMEN, présentée par le président en exercice, portait sur « La dynamique partenariale pour une gouvernance locale en éducation ». Après avoir exposé les différents aspects de la problématique du développement de l'enseignement (accès et équité, pertinence et qualité, mobilisation et gestion des ressources), M. SAMBA a expliqué que le pilotage de l'échelon local, en l'occurrence



l'école, par une administration trop éloignée pour pouvoir apprécier avec justesse les situations qui se présentent, comporte forcément des risques. Car parfois les décisions prises ne correspondent pas aux besoins de fonctionnement des structures locales, aux attentes et aux aspirations des communautés. Il s'ensuit généralement une frustration des acteurs locaux qui constatent, impuissants, l'inefficacité des décisions prises face aux problèmes qui se posent quotidiennement dans le cadre de la gestion du système.

L'ADEA, qui commémorait en même temps son 20<sup>e</sup> anniversaire, a recueilli les témoignages de diverses personnalités du monde de l'éducation dont celle de Mme Adiza Hima, Secrétaire générale de la CONFEMEN. Madame HIMA a notamment indiqué que l'ADEA a été et est encore un formidable trait d'union entre des partenaires dont l'efficacité de l'action commandait une synergie des efforts

Toujours en marge de la Biennale de l'ADEA, la Secrétaire générale de la CONFEMEN a eu plusieurs entretiens avec divers partenaires dans le but de finaliser certains dossiers et a assisté à la signature de l'accord de coopération entre l'UNESCO et la Fondation Paul Gérin-Lajoie.

#### **Séminaire international de la Communauté française de Belgique sur le thème « L'État, régulateur des services de l'éducation »**

La Communauté française de Belgique a initié une réflexion importante sur les pratiques éducatives purement commerciales qui tendent à se développer au Nord comme au Sud. Cette réflexion a abouti, le 23 mai 2008, à la tenue à Bruxelles (Belgique) d'un séminaire intitulé « L'État, régulateur des services éducatifs ». Le séminaire de Bruxelles visait à aborder avec rigueur la question de la croissance exponentielle des pratiques éducatives commerciales ne garantissant pas la qualité des services offerts. Ce séminaire a ainsi réaffirmé le caractère de bien public de l'éducation, un enjeu de même nature que la défense de

la diversité culturelle pour laquelle la Francophonie est fortement engagée.

La CONFEMEN, représentée par Mme Adiza Hima, Secrétaire générale, a participé à la table ronde « État des lieux et bonnes pratiques » et contribué aux débats devant mener à l'adoption de l'Appel de Bruxelles, dont l'objectif principal « est de mobiliser la communauté internationale, notamment à travers les organisations régionales et internationales concernées et en premier lieu l'UNESCO, pour une régulation du « marché » de l'éducation ». Dans son intervention, la Secrétaire générale a affirmé que le caractère d'utilité publique des établissements scolaires privés est partout reconnu, mais qu'on relève toutefois, d'une manière générale, un développement quasi anarchique de l'enseignement privé, puisque dans beaucoup de pays, on dénombre plusieurs établissements scolaires clandestins, c'est à dire ouverts sans aucune autorisation préalable et ne répondant pas aux exigences rationnelles de la carte scolaire. Un tel état de fait est de nature à favoriser une gestion opaque des ressources et une création des écoles qui ne tiennent pas compte des besoins réels du milieu.

#### **Rencontre du Groupe des Amis de la Francophonie**

À l'initiative de Son excellence l'Ambassadeur de Suisse, une rencontre réunissant les organisations francophones ayant leur siège à Dakar s'est tenue le 11 juin 2008 dans les locaux du Bureau régional Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le but de cette rencontre était d'examiner la proposition de création d'un Groupe des Amis de la Francophonie à Dakar (Sénégal). Le Groupe aurait pour missions, notamment, de contribuer à la réalisation des objectifs de la Francophonie en appuyant l'action de l'Organisation et en facilitant la mise en œuvre d'initiatives communes.

En tant qu'institution francophone, la CONFEMEN, représentée par Madame Fatou Diop Ndoeye, conseillère en politiques éducatives, a été invitée à s'inscrire dans ce groupe.



### Colloque du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)

Le 13 juin 2008, le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) a tenu à Québec, en marge de sa XI<sup>e</sup> Rencontre portant sur « La gouvernance et les droits humains, l'environnement, l'usage du français », un colloque sur le thème « Réformes et conditions du personnel en éducation. Enjeux des changements en éducation et condition enseignante ».

Invitée à prendre la parole lors de la cérémonie d'ouverture officielle de ce colloque, la CONFEMEN a été représentée par sa Secrétaire générale. Mme Adiza Hima a indiqué qu'aucune réforme éducative crédible ne saurait ignorer les conditions du personnel éducatif, en particulier celles des enseignants. Madame HIMA a souligné l'adhésion totale de la CONFEMEN à cette réflexion qui s'inscrit parfaitement dans une vision qu'elle a toujours défendue, à savoir la valorisation du métier d'enseignant dont elle fait un des axes stratégiques de la refondation des systèmes éducatifs.

### Symposium international de haut niveau « Les technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation » (juin 2008)

La Secrétaire générale, Mme Adiza Hima, a représenté la CONFEMEN au Symposium international de haut niveau, « Les technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation », qui s'est tenu les 26 et 27 juin 2008 à Tunis (Tunisie). Au cours de ce forum, la CONFEMEN a estimé que les TIC représentent un potentiel important dans l'élargissement du savoir humain et le partage des connaissances, ouvrant ainsi la voie à l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir. Elles constituent dès lors un excellent outil pour la recherche et la transmission des savoirs et peuvent servir l'éducation/la formation, axe privilégié d'acquisition de connaissances.

### 67<sup>e</sup> Conseil Permanent de la Francophonie (CPF)

Le 67<sup>e</sup> Conseil permanent de la Francophonie (CPF) s'est tenu à Paris en juillet 2008. La Secrétaire générale de la CONFEMEN y a présenté la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet dont le thème était « Enseignement secondaire et perspectives ». Ayant évoqué la pertinence des appels de Caraquet et de Bruxelles, Mme Adiza Hima a expliqué que la dynamique enclenchée à Jomtien en 1990, puis à Dakar en 2000, a favorisé des progrès importants en matière d'éducation primaire, progrès qui se sont traduits par une pression constante du primaire sur le secondaire qui n'a pas généralement bénéficié de moyens conséquents pour prendre en charge les flux continus d'élèves.

Elle a ensuite exposé en quoi cette faiblesse au niveau secondaire est un sérieux handicap des politiques éducatives. Cette situation condamne des millions de jeunes qui risquent de ne jamais avoir l'opportunité de développer leurs compétences, et par conséquent, de jouir de leur potentiel et de jouer un rôle dans le développement économique et social de leurs pays.

### Journées de lancement des réflexions sur l'éducation non formelle au Sénégal

Initiées par le Groupe de travail de l'éducation non formelle en rapport avec l'UNESCO et le ministère de tutelle, les journées de lancement des réflexions sur l'éducation non formelle au Sénégal se sont tenues les 22 et 23 juillet 2008 au Centre national de ressources éducatives (CNRE) à Dakar (Sénégal). Le but de cette rencontre était de préparer la concertation nationale sur le cadre politique et institutionnel, le financement et les offres de services d'éducation non formelle ; concertation qui devrait conduire à l'élaboration d'un document de référence pour le développement de l'éducation non formelle au Sénégal.

La CONFEMEN, représentée par Madame Fatou Diop NDOYE, conseillère en politiques éducatives, a contribué forte-



ment à cette rencontre qui a abouti à des recommandations sur les plans politique, institutionnel, technique, financier et social.

### **Première Université d'été des professeurs de français**

La CONFEMEN, représentée par Madame Fatou Diop NDOYE, conseillère en politiques éducatives, a été invitée à l'ouverture officielle de la première Université d'été des professeurs de français pour l'éducation des filles et la formation des femmes en Afrique qui s'est déroulée les 26 et 27 août 2008 à Dakar (Sénégal). Le but de cette rencontre concernait le renforcement des capacités en didactique du français et maîtrise de la langue française pour la mise en place d'actions de soutien à l'éducation et à la scolarisation des filles, à l'encadrement des mères et à la réussite des microprojets de femmes.

### **Colloque international « La langue française dans sa diversité »**

A l'initiative du Secrétariat à la politique linguistique, en collaboration avec le Conseil supérieur de la langue française et l'Office québécois de la langue française, la Secrétaire générale de la CONFEMEN, Mme Adiza HIMA, a participé, du 21 au 23 septembre 2008 à Québec, à un colloque sur la diversité du français dans le monde.

En introduisant la session portant sur les incidences de la prise en compte de la variation, la Secrétaire générale a indiqué que les divers échanges et conférences sur la question ont permis de conclure que le français, comme toute langue vivante qui a connu une large diffusion dans le monde, est soumise à la variation géographique en raison, notamment, du brassage des popu-

lations, du contact avec d'autres langues ainsi que du poids démographique, politique et économique des communautés en présence.

Cette variation a été mise en valeur par des exemples de différentes régions de l'espace francophone et, dans certains cas, d'un même pays, qui ont permis de traduire la vitalité et la richesse de la langue. En outre, les enjeux liés à la reconnaissance de la diversité du français didactique, politique et socioculturel ont été identifiés.

### **XII<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'État et de gouvernement**

Le XII<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie s'est tenu du 17 au 19 octobre 2008 à Québec. La CONFEMEN y a été représentée par la Secrétaire générale, Madame Adiza HIMA, et le président en exercice, M. Kelly LAMROCK, ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Par la voix de M. LAMROCK, la CONFEMEN a informé la Conférence de sa mission, à savoir la réflexion et l'appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles stratégies éducatives, et a aussi édifié les chefs d'État et de gouvernement sur le bilan réalisé dans ces domaines.

### **La CONFEMEN, un espace de réflexion et d'analyse sur les politiques éducatives**

Conformément à la vision déclinée dans le Cadre stratégique décennal, la CONFEMEN s'emploie, dans le sillage des orientations définies par la Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous de Jomtien, à mettre à la disposition de ses



membres de nouvelles stratégies éducatives englobant l'ensemble des aspects liés à la pédagogie et à la gestion des classes, à l'évaluation et au pilotage des systèmes, au financement et à la gestion ainsi qu'aux réformes des politiques éducatives.

### **La CONFEMEN, un espace de dialogue politique en éducation**

Institution fondée dans un esprit de partage et de solidarité, la CONFEMEN fait de la synergie des efforts au sein de la Francophonie un cheval de bataille. La CONFEMEN s'est résolument investie dans le dialogue politique en éducation. Les différentes rencontres organisées par la CONFEMEN ont ainsi été initiées dans un esprit de contribution à une gestion efficace des systèmes éducatifs.

### **Commission ministérielle de la Francophonie (CMF)**

La Commission ministérielle de la Francophonie (CMF), qui s'est tenue à Québec, en marge du XII<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement, a porté sur des thèmes de préoccupation majeure pour la plupart des systèmes éducatifs de la CONFEMEN. Intervenant au nom de l'institution qu'il préside depuis la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet, le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Monsieur Kelly LAMROCK, a décliné aux membres de la CMF la vision de la CONFEMEN sur les questions à l'ordre du jour du Sommet. Il a exprimé la volonté de la CONFEMEN d'apporter sa contribution à la recherche des voies et moyens suscep-

tibles d'offrir des pistes de solutions efficaces aux contraintes observées au développement des pays de la Francophonie, particulièrement ceux du Sud.

Cette commission ministérielle a abordé quatre thèmes, soit la promotion de la langue française, la préservation de la paix, de la gouvernance démocratique et de l'état de droit, la solidarité économique et l'environnement. Sur ces questions, le président en exercice de la CONFEMEN a affirmé qu'au-delà des déclarations de principe, la résolution durable de ces problématiques exige de la Francophonie une véritable réflexion stratégique fondée sur la volonté de trouver des solutions appropriées à des équations qui se posent avec de plus en plus d'acuité dans l'espace francophone.

### **Journées européennes du développement, Table ronde sur la gestion de l'école au niveau local**

Invitée en qualité d'experte, la Secrétaire générale de la CONFEMEN, Mme Adiza Hima, a participé, du 15 au 17 novembre 2008, à la troisième édition des Journées européennes du développement organisées dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Chargée d'animer la table ronde sur la gestion de l'école au niveau local, Mme Adiza Hima a expliqué les motifs essentiels qui soutiennent la gestion déconcentrée de l'institution scolaire avant de montrer en quoi l'implication des acteurs locaux dans cette gestion apporte une plus value au développement harmonieux des systèmes éducatifs.





Mme HIMA a indiqué que pour la CONFEMEN, la conviction est faite, depuis des décennies, que la gestion de l'école est un facteur clé de réussite. Il convient dès lors de rechercher les facteurs qui, pour un moindre coût, sont susceptibles de produire les meilleurs effets, c'est-à-dire de scolariser le plus grand nombre d'enfants et de garantir un minimum d'acquisitions scolaires à chacun. La gestion décentralisée de l'éducation offre la possibilité de rapprocher l'école de son milieu et de développer les partenariats propices à son épanouissement.

### **Conférence internationale « L'éducation pour l'inclusion : la Voie de l'avenir »**

La Conférence internationale «L'éducation pour l'inclusion : la Voie de l'avenir», tenue à Genève (Suisse) du 25 au 28 novembre 2008, a mis l'accent sur un aspect cher à la communauté internationale, celui de l'éducation inclusive. Le terme « inclusion » véhicule l'idée que chaque citoyen<sup>2</sup> a droit à une éducation qui lui permet d'exploiter son plein potentiel et de développer sa personnalité afin de pouvoir s'épanouir et contribuer au développement de la société dans laquelle il vit.

Après avoir rappelé que la Francophonie a souscrit aux engagements de la communauté internationale en matière d'éducation pour tous (OIF, 1989) et qu'elle reconnaît la nécessité d'une politique commune et solidaire de protection des droits de l'enfant (OIF, 2002), l'Honorable Kelly LAMROCK, ministre de l'Éducation du Canada/Nouveau-Brunswick et président en exercice de la CONFEMEN, a souligné que la CONFEMEN convient que de nombreux défis en matière d'équité restent à relever.

Le choix de développer une éducation inclusive exige une réforme complète de l'enseignement, cohérente et adaptée au contexte social, économique et culturel de chaque pays, et doit s'inscrire dans une dynamique de profonds changements des systèmes éducatifs mobilisant les acteurs de la communauté éducative, et de la société dans son ensemble.

### **Rencontre de planification du Réseau régional UNGEI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre**

La CONFEMEN, représentée par Madame Agathe Fiset, conseillère en politiques éducatives, a participé à la rencontre de planification du Réseau régional pour l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre, ou United Nations Girls Education Initiative (UNGEI), qui s'est déroulée les 26 et 27 novembre 2008 à Dakar. L'objectif de cette rencontre était d'établir un nouveau plan d'action pour le Réseau régional pour l'année 2009 et de déterminer des modalités de collaboration pour la planification et la mise en œuvre des activités.

Rappelons que le Réseau régional UNGEI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a été établi afin de mobiliser les acteurs régionaux sur la question de l'éducation des filles, de l'égalité et de l'équité de genre en éducation. Ce réseau a comme but de créer un leadership pour l'éducation des filles dans la région, basé sur la concertation et l'harmonisation des efforts des divers partenaires, notamment les organisations internationales, les agences du système des Nations unies, les ONG et les réseaux de recherche.

### **Huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour Tous (EPT)**

Lors de la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT), tenue à Oslo les 16 et 17 décembre 2008, Mme Rosalie KAMA NIAMAYOUA, ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabétisation du Congo et membre du Bureau de la CONFEMEN, a articulé la contribution de la CONFEMEN autour des quatre axes proposés par les organisateurs, à savoir le rôle de l'éducation face aux défis mondiaux, de l'équité et de la gouvernance, le financement de l'Éducation pour tous (EPT), le respect du Pacte mondial ainsi que le manque d'enseignant pour l'EPT.

<sup>2</sup> L'usage du masculin est utilisé uniquement afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination de genre.



Mme KAMA NIAMAYOUA a notamment soutenu, à propos du premier thème, à savoir « le rôle de l'éducation face aux défis mondiaux », qu'en tant que droit humain fondamental déterminant la jouissance des autres droits et levier efficace pour vaincre durablement la pauvreté, l'éducation ne peut se limiter à une simple accumulation de savoirs et de connaissances. Elle doit plutôt tendre à développer chez les individus des talents, des valeurs mais également, des attitudes et aptitudes susceptibles de faciliter leur insertion sociale, économique et politique dans la vie de la cité.

### Séminaire sur les choix stratégiques en matière de réformes éducatives Carthage décembre 2008

Un séminaire sur les choix stratégiques en matière de réformes éducatives s'est tenu en décembre 2008 à Carthage. La CONFEMEN, représentée par le conseiller technique Beïfith KOUAK TIYAB, a soutenu que s'il est avéré que bon nombre de pays ne pourront pas atteindre les objectifs de la scolarisation universelle en 2015, les progrès réalisés par nos États depuis quelques années constituent toutefois des motifs de réjouissance légitimes et suffisants. La CONFEMEN a ajouté que si la communauté éducative veut réellement donner à chacun les aptitudes et les compétences nécessaires pour s'insérer efficacement dans le tissu économique, il faudra prêter davantage d'attention à la qualité des enseignements et des apprentissages. La conviction de la CONFEMEN reste que l'évaluation des systèmes éducatifs et la gestion scolaire constituent deux axes majeurs dans la voie de l'amélioration de l'éducation.

### Participation aux colloques scientifiques

Par le biais de son Programme d'évaluation des systèmes éducatifs (PASEC), la CONFEMEN a participé activement à plusieurs réunions et colloques scientifiques.

### Atelier de l'USAID sur la mesure de la qualité

En vue de faire des propositions chiffrées

au G8 pour étendre et améliorer les données sur la qualité, l'USAID a organisé en janvier 2008 un atelier sur la mesure de la qualité, auquel le PASEC a participé par la personne du conseiller technique Pierre VARLY. Pour l'occasion, un tableau des évaluations nationales, régionales et internationales a été réalisé, ce qui a permis de constater que la bonne couverture relative des pays *Fast Track* par les dispositifs d'évaluation est en grande partie due au PASEC, qui est actuellement le 3<sup>e</sup> programme international d'évaluation en ce qui concerne le nombre de pays, mais le premier si on s'en tient aux pays à bas revenus.

En marge de la réunion de Washington, une présentation très complète du PASEC a été faite à différents représentants de la Banque mondiale et au responsable de l'initiative *Fast Track*. C'était l'occasion de présenter, entre autres, les résultats sur l'analyse des curricula, financée par cette institution, mais surtout de faire valoir la méthodologie en valeur ajoutée et le coût modique, au regard des autres programmes, des évaluations réalisées et financées par la CONFEMEN. De nombreuses questions techniques ont été formulées, notamment sur les tests, mais aussi sur le lien entre pauvreté, maîtrise de la langue d'enseignement et acquisitions

### Séminaire sur la mesure de l'analphabétisme

La question de l'alphabétisation figure parmi les préoccupations des pays francophones comme en témoigne la déclaration de Bucarest adoptée par le XI<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Les pays francophones se sont engagés à mener une action concertée pour établir les meilleurs moyens, formels et informels, permettant l'éradication de l'analphabétisme à tous les niveaux.

Prenant part au séminaire sur la mesure de l'analphabétisme qui s'est tenu du 2 au 4 juin 2008 à Marrakech, Mme Voahangy RAHELIMANTSOA, conseillère PASEC et représentante de la CONFEMEN à cette occasion, a notamment indiqué qu'on ne



peut pas ignorer l'environnement extrascolaire dans la mesure où l'apprentissage scolaire ne s'arrête pas en classe et à l'école. L'environnement extrascolaire est caractérisé par les conditions dans lesquelles l'élève est pris en charge en dehors de l'école. Il s'agit, entre autres, des conditions matérielles et de travail à la maison, de la nutrition, du lieu de résidence, du niveau d'éducation des parents, du travail extrascolaire, etc.

#### **Atelier sur les indicateurs de la seconde décennie de l'éducation de l'Union africaine (UA)**

La CONFEMEN a participé, du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août 2008 à Addis Abeba (Ethiopie), à l'atelier sur les indicateurs de la seconde décennie de l'éducation de l'Union africaine (UA). Elle y a été représentée par M. Alexis LENESTOUR, conseiller technique du PASEC.

M. LE NESTOUR a d'abord présenté la CONFEMEN avant d'expliquer la méthodologie du PASEC. Dans le cadre du PASEC, les études ont montré que les différents équipements n'avaient pas tous le même impact sur la qualité des apprentissages. Ainsi, les manuels scolaires et le guide du maître apparaissent des outils essentiels pour l'amélioration des connaissances et compétences des élèves. Cela ne veut pas dire que les autres équipements ne sont pas importants mais que compara-

tivement et en raisonnant toutes choses égales par ailleurs, ces facteurs sont les plus efficaces.

Il a expliqué que, pour mesurer la performance d'un système éducatif, l'on est souvent tenté de se référer en priorité aux indicateurs quantitatifs tel que le taux brut de scolarisation. Toutefois, ce type d'indicateur ne prend pas en compte la dimension « qualité » et peut donc nous donner une image biaisée des systèmes scolaires.

#### **Réunion de l'Unesco sur l'évaluation des acquis scolaires en Afrique**

L'UNESCO a organisé en octobre 2008 à Paris (France), une réunion sur l'évaluation des acquis scolaires en Afrique. La CONFEMEN, représentée par M. Pierre Varly, conseiller technique au PASEC, a estimé qu'il est essentiel d'inclure des éléments de contexte (intrants) dans la mesure de la qualité, et ne pas se focaliser sur les seuls résultats des élèves.

En dehors de la présentation des méthodes de communication des résultats, l'exposé du PASEC a mis l'accent sur les facteurs et conditions locales d'appropriation des résultats. Une proposition de cadre de collaboration entre le PASEC, l'UNESCO et la Banque mondiale a été faite pour une plus grande prise en compte des résultats d'évaluation dans les politiques nationales.



#### IV. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT



*Fidèle à sa politique d'élargissement de son cadre partenarial, la CONFEMEN a poursuivi ses efforts en vue de consolider les partenariats existants tout en posant les jalons de nouvelles coopérations avec d'autres acteurs, au sein de la Francophonie et au-delà.*

### **Avec la Francophonie institutionnelle**

*Les différentes institutions de la Francophonie se concertent de plus en plus pour mettre en place des cadres de coopération efficaces. C'est particulièrement le cas dans le domaine de l'éducation et de la formation.*

### **Avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)**

Conformément aux Déclarations des Sommets des chefs d'État et de gouvernement, de Maurice (1993), de Hanoï (1997), de Beyrouth (2002), de Ouagadougou (2004), de Bucarest (2006), et tout récemment de Québec (2008), qui invite les opérateurs directs et les divers acteurs de la Francophonie, notamment les conférences ministérielles permanentes, à mettre en synergie leurs actions en lien avec les orientations qui leur sont données dans la Déclaration de Québec, l'OIF et la CONFEMEN conviennent d'unir leurs efforts dans la poursuite des objectifs de la « Mission C : Éducation et formation » du *Cadre stratégique décennal de la Francophonie*, et cela, conformément à leurs missions respectives.

La CONFEMEN et l'OIF poursuivent ainsi leurs efforts en vue d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure complémentarité à leurs interventions sur le terrain. Une convention cadre de coopération en ce sens sera finalisée en 2009.

À titre de rappel, la CONFEMEN et la

direction de l'Éducation et de la formation (DEF) de l'OIF coopèrent dans l'élaboration et la mise en oeuvre de bon nombre de projets en Francophonie, notamment en matière de gestion scolaire, de technologies de l'information et de la communication (TIC), de promotion de la langue française ainsi que de développement de la dynamique partenariale au sein des systèmes éducatifs. Il en est de même de la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation qui repose sur un partenariat OIF-CONFEMEN et dont la stratégie et le programme d'accompagnement ont été élaborés en 2008.

### **Avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF)**

La CONFEMEN a signé le 4 février 2008, avec l'AIMF, un protocole d'entente qui est venu concrétiser le partenariat liant déjà les deux institutions dans la mise en oeuvre du projet sur les centres multimédia dans les lycées et écoles normales de formation dans cinq pays. Au terme de ce protocole d'entente, les deux parties s'engagent notamment à coordonner leurs efforts visant à solidifier les cadres de coopération avec l'ensemble de leurs partenaires en matière de programmes de développement et de sources de financement, à renforcer la coopération avec les villes dans la mise en place de leurs politiques de développement durable dans le domaine de l'Éducation, en particulier pour l'intégration des jeunes déscolarisés.



### **Avec la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFJES)**

Au-delà des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du mémorandum sur l'enseignement du et en français, la CONFEMEN a trouvé dans le concours des 10 mots de la Francophonie une voie de promotion de la langue française auprès des jeunes, généralement plus exposés aux sirènes d'une certaine mondialisation aux relents d'uniformisation. En raison de la convergence de leurs missions en faveur de la jeunesse et du partenariat fructueux qui les lie, la CONFJES a assuré la publication d'un recueil regroupant les œuvres des lauréats des éditions 2007 et 2008 de ce Concours.

### **Avec la Fédération africaine des parents d'élèves (FAPE) et le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)**

Sur le plan du partenariat en éducation en Francophonie, outre le renforcement des relations avec la Francophonie institutionnelle, la CONFEMEN a également œuvré à consolider ses relations de coopération avec d'autres acteurs, notamment avec le CSFEF et la FAPE, qui ont, au cours des dernières années, activement collaboré à l'organisation des Assises francophones de la gestion scolaire (2006), des Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale en 2007 ainsi que de la Réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation en 2008.

### **Avec l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), l'Université Senghor et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)**

Le partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie, l'AFIDES et l'AUF, relativement à la mise en œuvre du cadre d'action sur la gestion scolaire, a permis le renforcement des capacités en gestion de 50 experts d'Afrique de l'Ouest et de 60 autres d'Afrique centrale. Cette synergie des efforts au sein de la Francophonie a également abouti, grâce à un partenariat avec l'OIF et l'AUF, au programme de formation à distance des enseignants du primaire de plusieurs pays de la CONFEMEN sur le renforcement des capacités en didactique du français et maîtrise du français (IFADEM).

### **Avec le Forum francophone des affaires (FFA)**

Le partenariat que la CONFEMEN entretient avec le FFA a enregistré un pas décisif grâce aux liens établis depuis le 18 novembre 2008 entre les sites Internet de la CONFEMEN et de cette institution.

Outre la complémentarité et la mutualisation des activités et projets de la CONFEMEN et de l'OIF qui le commandent, ce partenariat en matière de visibilité est de nature à contribuer à la notoriété des trois institutions.





### Avec les organisations internationales intervenant en éducation

La CONFEMEN a développé, dans le cadre du PASEC, un partenariat fonctionnel avec les institutions scientifiques, notamment le pôle de Dakar (rattaché à l'UNESCO-BREDA), l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires (IEA), la Chaire UNESCO de Dakar ainsi que la Banque mondiale avec laquelle la CONFEMEN a signé en 2007, par le biais de son institut, un protocole d'accord pour une collaboration sur des programmes relatifs à l'apprentissage et au partage du savoir. Ce partenariat permet aux pays qui élaborent un plan cohérent de disposer des ressources et de l'encadrement technique nécessaires et de s'inscrire dans une dynamique inter-États.

Cette dynamique d'extension des partenariats concerne aussi d'autres organisations internationales et ONG en éducation, dont l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), l'Union africaine (UA), le Forum des éducatrices africaines pour le développement (FAWE), ROCARE, la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, l'Association francophone d'éducation comparée (AFEC), etc.

### Avec les institutions scientifiques en éducation

En 2008, des partenariats ont été noués ou consolidés avec plusieurs institutions scientifiques :

- L'UNESCO-BREDA pour une éventuelle étude conjointe sur le temps scolaire, la production de données sur le « paquet éducatif essentiel » et, éventuellement, l'inclusion d'un volet compétences de vie courante dans les tests,
- L'UNESCO (siège) pour une réflexion sur la mesure de la qualité. À ce titre, le *Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality (SACMEQ)* serait prêt à mettre à disposition ses instruments sur les compétences de vie courante (prévention VIH/Sida) pour une



mise à l'essai dans les pays francophones, voire leur inclusion dans les instruments du PASEC. Les différentes réunions sur la qualité ont permis des échanges de vue avec les différents programmes internationaux d'évaluation, tels que l'IEA ou le SACMEQ, sous les auspices de l'UNESCO.

- Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a également rendu visite au PASEC pour mieux connaître les activités du programme.
- Le partenariat avec le Pôle de Dakar se poursuit également.

Certaines institutions ont également formulé des demandes pour l'obtention des données des travaux du PASEC.

En plus de ces partenariats dynamiques, la CONFEMEN travaille en étroite collaboration avec l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation au Sénégal (INEADE) et l'Université de Liège à l'analyse des curricula officiels et implantés en vue de la création d'une banque d'items utiles pour les membres. Ce partenariat se réalise grâce à un financement de l'Association internationale pour l'évaluation des acquis scolaires (IEA). Le résultat de cette analyse a d'ailleurs été présenté aux ministres lors de la session de juin 2008 à Caraquet.



## V. RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ DE LA CONFEMEN



**A** l'instar des années précédentes, l'année qui vient de s'achever a tenu ses promesses de développement de la communication au sein et autour de la CONFEMEN, conformément aux perspectives tracées à la fin de 2007.

Les activités réalisées en 2008 s'articulent autour des axes suivants :

- Le site Internet
- L'atelier d'information et de formation des responsables des services de communication des ministères de l'Éducation
- La participation à l'organisation d'événements majeurs
- Le bulletin CONFEMEN infos
- Autres activités

#### **Le site Internet**

L'amélioration continue du site Internet se poursuit afin de le rendre encore plus attrayant et plus dynamique. En 2008, des animations ont été ajoutées au site et deux nouvelles rubriques, à savoir la rubrique Interview qui accueillera les interviews de la Secrétaire générale et de personnalités du monde de l'éducation, et la rubrique Info pays, qui présentera régulièrement les informations sur l'éducation dans les différents pays de la CONFEMEN, ont vu le jour.

Inscrit dans le programme d'activités 2008,

le forum interactif qui devait être mis en place dans le cadre des échanges dynamiques à développer sur les questions d'intérêt commun est désormais une réalité. Le mécanisme a été mis en ligne et testé. Tous les ministres et correspondants nationaux de la CONFEMEN, les membres du réseau d'information et de communication de la CONFEMEN (RIC/CONFEMEN), les membres du comité scientifique et des équipes nationales PASEC, ainsi que tous les acteurs de l'éducation ayant pris part aux différents fora organisés par la CONFEMEN seront intégrés dans la base de données du forum. Le forum de la CONFEMEN peut être consulté au [www.confemen.org/forum](http://www.confemen.org/forum).

#### **Promotion de la CONFEMEN dans les États et gouvernements membres**

Des affiches d'information sur la CONFEMEN ont été diffusées dans tous les ministères de l'Éducation des pays, le but étant de faire connaître la CONFEMEN auprès des acteurs locaux et conséquemment son site Internet qu'une suggestion expresse invite à visiter. Dans la même logique, quatre autres affiches sur papier indéchirable ont été produites pour un usage permanent du matériel d'exposition. Ces affiches ont d'ailleurs été exposées lors de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet (Canada/Nouveau-Brunswick).

Dans la perspective de faire parvenir les productions aux acteurs locaux, le pôle Communication a réalisé et diffusé deux DVD sur des concertations d'intérêt commun. Le premier est relatif au débat sur les politiques éducatives qui a été organisé en marge des travaux du groupe de travail des correspondants nationaux tenu à Mbodiène (Sénégal) en novembre 2007. Le deuxième traite des Journées de réflexion

sur la pratique de la dynamique partenariale, tenue du 16 au 18 octobre 2007 à Dakar (Sénégal).

Cette démarche vise à mettre à la disposition des acteurs nationaux et internationaux différents supports de ces concertations et débats dans un format facilement reproductible afin qu'ils soient en mesure de les partager avec un plus grand nombre d'acteurs de l'éducation n'ayant pas pris part directement aux activités en question.

#### **L'atelier d'information et de formation des responsables des services de communication des ministères de l'Éducation**

Conformément aux orientations du plan de communication triennal de la CONFEMEN, adopté par le Bureau à Lomé (novembre 2007), et visant à offrir à la CONFEMEN un cadre de gestion prospective de sa communication à court et moyen termes, ainsi qu'au le cadre logique du programme d'activités 2008, le pôle Communication a initié la tenue d'un atelier d'information et de formation sur la communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs. Cet atelier, tenu du 6 au 8 octobre 2008 à Cotonou (Bénin), a réuni 43 responsables des services de communication des ministères de l'Éducation de 24 pays d'Afrique, d'Asie et de l'océan Indien. La rencontre a eu pour

objectif général de réfléchir sur une meilleure implication des services de communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs et d'optimiser la communication entre le STP de la CONFEMEN et les États et gouvernements membres.

L'atelier d'information et de formation s'inscrit à court terme, dans la perspective du 50<sup>e</sup> anniversaire de notre institution, et à moyen et long terme, dans la volonté du STP de contribuer à l'émergence d'un réseau de communication dynamique et fluide entre le pôle Communication du STP et les services de communication des ministères.

C'est dans cette optique que les participants à l'atelier ont élaboré et adopté à la fin de leurs travaux deux documents d'importance.

Le premier est un plan d'action de communication en vue de préparer le cinquanteaire. Le deuxième est relatif à la création d'un Réseau d'information et de communication dénommé « RIC/CONFEMEN » dont l'objectif est de contribuer, sous l'égide de la CONFEMEN et par le biais de la concertation et de la formation, à l'amélioration de la communication au sein de l'institution et dans les États et gouvernements membres.





Quatre responsables régionaux ont été désignés par leurs pairs en fonction des aires géographiques présentes en vue de proposer un projet de texte fondateur qui doit être soumis, tout comme le plan d'action, aux correspondants nationaux lors de leur première rencontre de 2009.

#### **Publication du document : La communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs**

Prévu pour le deuxième trimestre de 2008, le document de stratégie de communication en éducation, *La communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs*, a été produit et largement diffusé dans tous les États et gouvernements membres avant et lors de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caracat.

Outre les objectifs et avantages de la communication en éducation, le document présente également les rôles et missions des différents acteurs. Il propose aussi un certain nombre de stratégies à mettre en œuvre en vue d'une plus grande dynamique participative de l'ensemble des acteurs.

#### **Le Concours des 10 mots**

Organisé chaque année dans le cadre de la commémoration de la Journée internationale de la Francophonie (20 mars), le Concours des 10 mots est adressé à de jeunes écoliers et vise à perpétuer à tra-

vers les générations à venir la flamme francophone. Organisé en collaboration avec les ministères chargés de l'Éducation et de la Francophonie du Sénégal et en partenariat avec d'autres acteurs, ce Concours des 10 mots de la Francophonie s'inscrit dans le cadre de la Quinzaine de la Francophonie, et s'adresse aux élèves du primaire, 1<sup>er</sup> et second cycles du secondaire.

L'édition 2008 a été organisée sous le slogan « La rencontre au cœur de la fête de la Francophonie ». La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 12 mars 2008 au Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG) de Dakar. 11 lauréats ont été primés, répartis sur quatre catégories différentes (primaire, 1<sup>er</sup> et second cycles du secondaire, catégorie artistique).

Conformément à l'annonce faite par son Secrétaire général, M. Youssouf FALL, lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'édition 2008, la CONFESJES a assuré la production d'un recueil des textes des lauréats des éditions 2007 et 2008.

Toujours dans le registre des engagements, la CONFEMEN a annoncé, lors de la cérémonie de remise des prix de l'édition 2008, une extension progressive du Concours à tous les États et gouvernements membres.



### La communication lors des réunions et évènements majeurs

Six évènements majeurs ont marqué la vie de la CONFEMEN en 2008. Il s'agit :

- du groupe de travail des CN en avril ;
- de la 53<sup>e</sup> session ministérielle en juin ;
- de l'atelier d'information et de formation des responsables des services de communication en octobre ;
- de la réunion du Comité scientifique du PASEC ;
- de l'atelier international de formation du PASEC ;
- de la réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation en novembre.

A l'occasion de toutes ces activités, un plan de communication conséquent a été élaboré et mis en œuvre, assurant ainsi une large couverture médiatique et un renforcement de la visibilité de la CONFEMEN.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication engendre notamment des allocutions de la Secrétaire générale reflétant le point de vue de la CONFEMEN sur la thématique à l'ordre du jour, la production d'un dossier du participant, un dépliant abordant les thématiques de l'évènement ainsi que des activités de communication ciblées.

### CONFEMEN infos

Sur les quatre numéros prévus, deux numéros seulement ont été produits en

2008. Cela s'explique par un certain nombre de contingences, notamment le fait que le calendrier trimestriel de sortie des numéros ne concorde pas forcément avec l'agenda des activités.

### Autres productions de la CONFEMEN

La CONFEMEN a matérialisé par des productions les fruits de ses réflexions. Ces documents ont été largement diffusés auprès de la communauté éducative au niveau national et international. Il s'agit :

- du document de stratégie de communication en éducation intitulé « La communication pour une bonne gouvernance des systèmes éducatifs » ;
- des rapport et plaquette d'évaluation diagnostique du système éducatif du Bénin ;
- des rapport et plaquette d'évaluation diagnostique du Cameroun ;
- des rapports et plaquette d'évaluation diagnostique de Madagascar.
- des Actes de la réunion du groupe de travail des CN ;
- des Actes de la 53<sup>e</sup> session ministérielle de Caraquet ;
- du présent rapport d'activités « Bilan et perspectives de la CONFEMEN ».

Pour accroître la visibilité de l'institution, des matériels de promotion sont produits et diffusés ainsi que des outils de diffusion. Ce sont :

- le calendrier 2009 ;
- les cartes de vœux 2009.
- la production de matériels de promotion (stylos, casquettes, tee-shirts, polos, banderoles) ;
- la production d'un numéro spécial sur la CONFEMEN dans le journal du Nouveau-Brunswick lors de la 53<sup>e</sup> session ministérielle ;
- la mise à jour technique de la base de données des adresses ;
- la mise en place d'une liste de diffusion.



# Conclusion

**2008** a sans doute été une année phare dans la mise en œuvre du plan de relance de la CONFEMEN. Grâce à un programme d'activités, fondé sur l'ambition de faire toujours plus et mieux pour les systèmes éducatifs des États et gouvernements membres, la CONFEMEN a accentué sa présence sur la scène internationale tout en valorisant davantage son expertise en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques éducatives. Aussi bien au plan de la réflexion et de la production de nouvelles stratégies éducatives, des concertations et de la promotion des intérêts communs que sur le plan du partenariat et de la visibilité de la CONFEMEN, des efforts substantiels ont été faits, consacrant la CONFEMEN comme un cadre par excellence d'échanges et de partage. Par delà les évaluations du PASEC, la participation aux fora internationaux, le développement d'activités de communication à même de procurer à la CONFEMEN des résultats à la hauteur des attentes et des ambitions, il convient de noter ces espaces de mutualisation d'expériences et pratiques avérées porteuses, à l'image de la réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation. Cette dynamique de concertation autour de thèmes d'intérêt commun, rassemblant des acteurs de l'éducation qui évoluent dans des contextes divers, mais tous aussi riches les uns que les autres, va se poursuivre en 2009. La réunion-débat sur la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire, le séminaire des correspondants nationaux, les évaluations du PASEC IX, entre autres, vont permettre de consolider les acquis et de laisser entrevoir les pistes des défis à relever à l'avenir, particulièrement dans la perspective du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CONFEMEN, prévu en 2010 en marge de la 54<sup>e</sup> session ministérielle de Dakar (Sénégal), et dont le lancement des activités commémoratives débiteront à Paris (France), en octobre 2009, lors de la réunion du Bureau.

Au terme de cette année qui aura été particulièrement dense et riche, la CONFEMEN tient à adresser ses remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à l'atteinte des résultats résumés dans ce rapport. Nous voulons bien sûr parler :

- des ministres membres de la CONFEMEN, en particulier ceux du Bureau, dont l'engagement et la détermination ont été pour les membres du STP des facteurs de motivation essentiels dans l'accomplissement de leurs missions ;
- des Correspondantes et Correspondants nationaux de la CONFEMEN qui ont apporté au STP, comme ils l'ont toujours fait, le soutien et l'appui technique nécessaires à la réalisation du programme d'activités ;
- de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à qui nous faisons une mention spéciale ainsi que des opérateurs de la Francophonie, notamment l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Université Senghor.
- des partenaires multiples avec lesquels nous avons consolidé nos liens et dégagé de nouvelles perspectives partenariales encore plus bénéfiques pour les systèmes éducatifs ;
- des personnels du Secrétariat technique permanent dont nous ne mentionnerons jamais assez l'engagement et l'abnégation à la tâche.



CONFEMEN



## ÉQUIPE DU STP



### **Secrétariat général**

*Mme Adiza HIMA, Secrétaire générale  
Mme Penda NDIAYE, Attachée administrative*

### **Pôle Gestion :**

*M. André NDIAYE  
Mme Khady NDOYE  
M. Ngor DIOUF  
M. Abdou Kader THIAM  
Mme Gnagalé BABAKAN  
M. Roger GUEYE*

### **Pôle Politiques éducatives**

*Mme Fatou NDOYE DIOP  
Mme Agathe FISET  
Mlle Marine PINET*

### **Pôle Communication**

*M. Moussa MODI  
M. Oscar SAVADOGO  
Mlle Yasmine SMIREs  
Mme Anne Penda BAMPOKI*

### **Pôle Évaluation**

*M. Pierre VARLY  
M. Alexis LE NESTOUR  
M. Béïfth KOUAK TIYAB  
M. Kenneth HOUNGBEDJI  
M. Jean-Noël SENNE  
Mme Khady CAMARA*

[www.confemen.org](http://www.confemen.org)



Conférence des ministres  
de l'Éducation des pays  
ayant le Français en partage

Secrétariat technique permanent (STP)  
Immeuble Kébé extension – 3<sup>e</sup> étage  
B.P. 3220 Dakar Sénégal  
Tél : +221 33 821 60 22  
Fax : +221 33 821 32 26  
[confemen@confemen.org](mailto:confemen@confemen.org)